

Tous nos ouvrages sont consultables et téléchargeables sur le site www.ecole-et-nature.org
Pour favoriser leur partage nous plaçons ces publications sous licence Créative.
Par ailleurs, nous adoptons une politique de tarifs abordables
incitant à l'achat plutôt qu'à l'impression personnelle.

Licence Creative commons de nos ouvrages



Paternité
Pas d'Utilisation Commerciale
Partage des Conditions Initiales à l'Identique



Vous êtes libres :

- de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public

Selon les conditions suivantes :



Paternité. Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'œuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre œuvre).



Pas d'Utilisation Commerciale. Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.



Partage des Conditions Initiales à l'Identique. Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

- A chaque réutilisation ou distribution de cette création, vous devez faire apparaître clairement au public les conditions contractuelles de sa mise à disposition.
La meilleure manière de les indiquer est un lien vers cette page web.
- Chacune de ces conditions peut être levée si vous obtenez l'autorisation du titulaire des droits sur cette œuvre.
- Rien dans ce contrat ne diminue ou ne restreint le droit moral de l'auteur ou des auteurs.

ENTRE PRATIQUES ET ÉTHIQUE...

DES PRATICIENS DE L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT
EN RECHERCHE DE COHÉRENCE AVEC LEURS VALEURS



Journée organisée dans le cadre du Congrès du Réseau Ecole et Nature
Cherbourg - vendredi 28 mars 2008



SOMMAIRE

INTRODUCTION

Remerciements	p4
Présentation de la journée	p5
Ouverture de la journée	p6
Intervention de Jean-Karl DESCHAMPS, vice-président de la Région Basse-Normandie	p7
Texte introductif à la réflexion	p9
Représentations initiales des participants	p11
Entre pratiques et éthique(s) Des praticiens, des réseaux d'éducation à l'environnement en recherche de cohérence : travaux en cours	p13

TABLE RONDE

Éthiques environnementales et pratiques des éducateurs à l'environnement <i>Intervention de Yves GIRAULT, professeur de didactique des sciences, Muséum d'Histoire naturelle.</i>	p19
Morale et éthique face à la question écologique <i>Intervention de Philippe ZARIFIAN, professeur de sociologie, université de Paris-Est</i>	p27
Échanges avec les participants	p37

ATELIERS D'ÉCHANGES

Atelier 1 - Éthique et biodiversité	p44
Atelier 2 - Consultation et participation citoyenne : une nouvelle éthique pour la démocratie	
Atelier 3 - A la recherche d'une voie éthique dans l'alliance entre collectivité et association	
Atelier 4 - Éthique et éco-responsabilité dans les établissements à vocation éducative	
Atelier 5 - Partenariats association-entreprise : questions d'éthique ?	

OUVERTURE

p61

ANNEXES

Lexique

p65

REMERCIEMENTS

LES CONSEILS D'ADMINISTRATION DU RÉSEAU ÉCOLE ET NATURE (REN)
ET DU GRAINE BASSE-NORMANDIE REMERCIENT...

LES MEMBRES DU GROUPE D'ORGANISATION DE LA JOURNÉE

- Yannick BRUXELLE, adhérente au REN et au GRAINE Poitou-Charentes, formatrice en EEDD
- Antoine CASSARD, co-président du REN, éducateur à l'environnement à Paris Nature
- Roland GERARD, co-directeur du REN
- Isabelle LEPEULE, co-directrice du REN
- Cécile MALFRAY, adhérente au GRAINE Basse-Normandie, médiatrice scientifique
- Benoît RENE, coordinateur du GRAINE Basse-Normandie
- Josine STICKER-MOUGEOLLE, co-présidente du GRAINE Basse-Normandie, administratrice du REN, éducatrice à l'environnement.

LES INTERVENANTS DE LA TABLE RONDE

- Yves GIRAULT, professeur de didactique des sciences, Muséum d'Histoire naturelle
- Philippe ZARIFIAN, professeur de sociologie, université de Paris-Est à Marne la Vallée.

LES INTERVENANTS DES ATELIERS D'ÉCHANGE

AINSI QUE L'ENSEMBLE DES PARTICIPANTS¹

SONT ÉGALEMENT REMERCIÉS POUR LEUR SOUTIEN FINANCIER

- le conseil régional de Basse-Normandie
- le conseil général de la Manche
- la direction régionale de l'environnement de Basse-Normandie
- le ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports
- le ministère de l'Éducation nationale

AINSI QUE L'ÉQUIPE DE LA CITÉ DE LA MER
POUR LA QUALITÉ DE SON ACCUEIL.



* GRAINE : Groupe régional d'animation et d'initiation à la nature et l'environnement

¹ Liste disponible sur le site www.ecole-et-nature.org/congres

PRÉSENTATION DE LA JOURNÉE

Le Congrès annuel du Réseau Ecole et Nature est traditionnellement un temps de regroupement important pour sa vie associative en invitant les participants à mener une réflexion approfondie sur un thème de l'actualité de l'éducation à l'environnement (EE) au niveau national et en procédant dans le cadre de son assemblée générale à la validation des projets menés et à venir.

Il s'adresse aux adhérents du réseau national et des réseaux régionaux et départementaux d'éducation à l'environnement vers un développement durable (EEDD), ainsi qu'à tous les acteurs éducatifs impliqués dans le champ de l'EE : enseignants, éducateurs à l'environnement, animateurs scientifiques, animateurs socioculturels, techniciens de collectivité et des services de l'État...

Les présents actes relatent les travaux de la première journée du Congrès. Cette journée s'est déroulée à la Cité de la Mer à Cherbourg, en présence d'une centaine de personnes. Les travaux relatifs à l'assemblée générale (samedi 29 et dimanche 30 mars) font l'objet d'un compte-rendu disponible sur le site du réseau www.ecole-et-nature.org/congres.

L'objectif de cette journée, intitulée "Entre pratiques et éthique... Des praticiens de l'éducation à l'environnement en recherche de cohérence avec leurs valeurs", était de réfléchir aux questions d'éthique en lien avec les pratiques et les valeurs de l'éducation à l'environnement, de favoriser le croisement des regards et des disciplines de recherche sur cette question, ainsi que d'établir des liens entre praticiens de terrain et chercheurs.

C'est pourquoi, il a été fait appel à deux intervenants relevant de deux domaines de recherche (didactique des sciences et sociologie) mais aussi aux témoignages de nombreux praticiens de l'éducation à l'environnement exerçant dans différents cadres (associations diversifiées, collectivités...).

9h15 - Ouverture

en présence des partenaires et présentation de la journée.

9h45/12h45

Table ronde introductive

- Présentation du travail en cours au sein du REN sur les pratiques et les valeurs
- Parole aux intervenants
 - Yves GIRAULT, professeur de didactique des sciences, Muséum d'Histoire naturelle

Pause

- Philippe ZARIFIAN, professeur de sociologie, université de Paris-Est à Marne la Vallée.
- Échanges avec les participants

12h45 - Déjeuner : buffet bio

14h30/16h30 - Ateliers d'échange

16h30 - Pause

17h00/18h00 - Plénière de clôture : restitution et clôture

- Restitution de chaque atelier
- Clôture

Programme de la journée

OUVERTURE DE LA JOURNÉE

Bienvenue à Cherbourg et plus précisément dans la gare maritime trans-atlantique, siège de la Cité de Mer, dont nous inaugurons aujourd'hui le centre des congrès. Nous tenons ici à remercier l'équipe de la cité pour son accueil chaleureux et son implication dans l'organisation de la journée.

C'est la 1^{ère} fois que le GRAINE Basse-Normandie organise un événement national, ce qui n'aurait pas été possible sans les collectivités qui contribuent à permettre aux acteurs de l'éducation à l'environnement de réaliser leurs actions. À ce titre, nous tenons à remercier la Région Basse-Normandie, le Département de la Manche ainsi que la direction régionale de l'environnement.

Après nos travaux sur l'engagement en Rhône-Alpes l'an dernier (j'en profite pour remercier le GRAINE Rhône-Alpes à travers son directeur ici présent), c'est dans la suite du séminaire d'octobre 2007 en Corse consacré à l'éthique et la politique du réseau, que nous situons ce nouveau moment de réflexion collective. Il nous permettra de mieux baliser notre action d'éducateur à l'environnement.

J'ouvre une parenthèse pour vous annoncer que, comme l'ont fait une dizaine de régions, le GRAINE Basse-Normandie s'engage dans l'organisation d'assises régionales, qui font échos aux assises nationales 2009 organisées par le Collectif français d'éducation à l'environnement vers un développement durable. Nous vous invitons à participer à la réussite de ce prochain événement. C'est l'ensemble des acteurs de la Basse-Normandie qui sont attendus avec leurs idées et leurs désirs d'action.

Nous souhaitons que cette première journée du Congrès du Réseau Ecole et Nature nous permette de nous interroger sur le sens de notre action collective, de croiser

nos regards et de nous enrichir de la multiplicité des approches. J'en profite pour remercier Yves Girault et Philippe Zarifian qui ont bien voulu aujourd'hui nous faire profiter de leur réflexion sur l'éthique.

A tous, nous vous souhaitons une journée riche en rencontres, en échanges et en convivialité.

*Lue par les deux porte-paroles
du groupe d'organisation*

FRANCK JACOPIN
Co-président du GRAINE Basse-Normandie

ISABELLE LÉPEULE
Co-directrice du Réseau Ecole et Nature



INTERVENTION DE JEAN-KARL DESCHAMPS

VICE-PRÉSIDENT DE LA RÉGION BASSE-NORMANDIE

Mesdames et Messieurs,

C'est avec beaucoup de plaisir que je voudrais vous accueillir au nom du conseil régional et vous remercier. Ce sera d'abord mon premier sujet.

Vous remercier d'avoir choisi la Basse-Normandie et plus particulièrement Cherbourg et le Nord-Cotentin pour ce congrès national d'un réseau important. Vous remercier d'être venus jusqu'ici pour débattre d'un sujet sur lequel je voudrais aussi revenir. Je voudrais en profiter pour adresser des remerciements très chaleureux au responsable du GRAINE qui représente votre réseau dans notre région. Non pas, parce que nous avons le GRAINE et moi certaines proximités de pensée mais parce que son action est extrêmement importante mais surtout très structurante. Je considère pour ma part, qu'il est d'une grande importance d'avoir une multiplicité de pôles d'actions et d'éducation à l'environnement, et je crois aussi, à la force de la coordination, de la rencontre, du débat, de l'échange, de la construction collective, et le GRAINE a permis depuis maintenant une décennie ou un peu plus, de structurer cela, de donner un sens collectif, une lisibilité collective, mais aussi très certainement de renforcer les actions. C'est comme ça que nous l'avons perçu au conseil régional lorsqu'il s'est agi, il y a maintenant un peu plus de 3 ans de mettre en place une politique de l'environnement, ce sera mon deuxième sujet.

Vous nous avez interpellés, j'ai cru venir à un congrès du parti socialiste, quand j'ai vu le titre de votre congrès "de l'éthique à la pratique". Je me suis dit "Tiens, voilà un sujet profondément interpellant y compris pour l'élu, le responsable politique que je suis". Plus sérieusement, lorsque nous avons engagé notre mandat il y a trois ans notre volonté était affichée, dans le domaine de l'environnement, de faire de la Basse-Normandie une éco-région. Nous sommes là dans l'affichage. L'affichage d'un objectif important, mais l'important ce n'est pas l'objectif, c'est ce que l'on va mettre dedans. Et très rapidement nous nous sommes aperçus que certes il fallait construire les politiques environnementales, entre autres, certes il fallait accompagner les

acteurs, mais il fallait se donner une ligne beaucoup plus profonde, j'allais dire, beaucoup plus sensible. Et c'est celle que nous avons traduite par la politique d'éducation au développement durable. Il n'y a pas à mon sens de démarche politique qui tienne si nous ne parions pas sur les acteurs, et les premiers acteurs ce sont les citoyens. Et, la première manière de parier sur eux, c'est de leur donner les clefs de compréhension des sujets qui sont souvent très complexes, mais très quotidiens, de leur livrer un certain nombre d'éléments pour qu'ils puissent à la fois être informés, comprendre, et agir. Alors très souvent lorsqu'un élu dit ça, très rapidement il ajoute que l'éducation doit être prioritairement destinée, voire exclusivement, aux jeunes et aux enfants. Pour

notre part, nous pensons que les générations d'adultes que nous sommes ici avons une responsabilité à court terme et qu'il serait un petit peu simple de renvoyer toujours aux générations futures de faire ce que nous aurions finalement dégagé. Notre politique d'éducation au développement durable s'adresse donc à toutes les générations. Bien sûr, elle s'adresse aux jeunes et aux enfants, mais elle s'adresse aussi aux adultes, à travers par exemple l'appel à projet que nous avons mis en place et qui permet aujourd'hui d'accompagner des associations dans la mise en place de projets très concrets qui ciblent des populations très larges. Alors, cette démarche là s'ajoute à nombre d'autres politiques autour du développement durable et de l'environnement que je ne vais pas vous présenter car ce n'est pas le sujet.

Mais je voudrais pour conclure mon propos, juste évoquer le lien entre élus, collectivités et associations, car il me semble que c'est une des dimensions de l'éthique qui nous lie finalement.

Je suis moi-même professionnellement responsable d'association, je suis animateur socio-culturel. Et constamment je suis confronté, beaucoup dans le domaine de l'éducation à l'environnement, aux appels d'offres qui sont un des sujets que vous aborderez en atelier il me semble. Nous avons sur ce terrain là je crois, à éclaircir nos positions ; d'abord, à rentrer dans un rapport pro-actif dans nos relations, c'est-à-dire pour les associations à être en capacité d'afficher et de réclamer ce qui est juste, c'est-à-dire leur autonomie de pensée. J'ai souvenir dans votre dossier de cette grande question métaphysique sur l'origine du monde et de sa naissance, faut-il accepter lorsque l'on ne croit pas qu'une force suprême l'a créé, et que l'on fait une intervention

sur la coccinelle par exemple ou dans une ferme, de changer sa posture ?*

Je pense que là-dessus il est juste et normal que les associations revendiquent et affichent les choses et le disent. Mais il est normal aussi que les collectivités en face affichent leurs priorités, le disent clairement. Et c'est de la rencontre, du débat qu'il peut y avoir entre les deux, sur des bases de respect mutuel, mais aussi de reconnaissance d'une utilité mutuelle ; c'est de cette rencontre là et du dialogue franc et clair, que doivent se dégager, non pas des conditions, des contenus, des critères d'un appel d'offre, mais plus particulièrement un échange sur le fond sur lequel je crois le législateur devrait pouvoir baser quelque chose qui permettrait de sortir de cet appel d'offre et qui permettrait de rentrer plutôt dans un partenariat à long terme excluant des obligations d'appel d'offre, comme d'ailleurs la communauté européenne le permet.

Voilà ce que je voulais trop brièvement et très brièvement dire. En tout cas sachez que nous consulterons avec beaucoup d'intérêt les relevés et autres rapports qui sortiront de votre réflexion. Et puisqu'en Basse-Normandie la durée d'une majorité est de 18 ans, nous avons engagé 3 premières années de collaboration il nous en reste 15, vous êtes les bienvenus durant ces 15 ans, en tout cas nous comptons sur vous pour relever un défi majeur qui est celui du développement durable dans lequel je le répète et je conclus là dessus, s'il n'y a pas de dimension d'éducation alors nous ne sommes pas dans un défi de développement durable mais dans un défi de communication durable, ce qui n'est pas notre volonté.

Merci de votre attention.

* Lire le texte introductif à l'atelier « Biodiversité ».

TEXTE INTRODUCTIF A LA RÉFLEXION

Ce texte, adressé à chaque participant et aux deux intervenants, a eu pour vocation d'ouvrir le questionnement, la discussion afin d'apporter quelques pistes de réflexion préalables à la journée. Il ne présente pas une position formelle du REN. Le réseau national a pour objectif de mettre les acteurs en relation, quelle que soit leur façon d'agir sur le chantier de l'éducation à l'environnement vers un développement durable.

Le REN a souhaité s'engager dans un travail d'actualisation de sa charte dont la dernière version date de 1998. A cet effet, une réflexion éthique a été lancée lors de son séminaire de travail d'automne 2007.

S'interrogeant sur la confluence entre nos pratiques et nos valeurs de référence, nous cherchons à identifier et nommer nos convictions, nos vigilances, notre recherche de cohérence dans le quotidien de nos actes éducatifs et pédagogiques.

Nous est alors apparue la nécessité de clarifier toutes ces notions difficiles liées à l'éthique, aux valeurs, à la morale et aux relations qu'elles entretiennent entre elles. Faisant appel au dictionnaire ou aux écrits de penseurs reconnus, nous constatons la multiplicité des définitions et des conceptions (parfois même contradictoires) de ce que sont l'éthique et la morale, et notre perplexité de praticiens reste grande.

Plus simplement, pourrions-nous retenir que l'éthique c'est ce à quoi chacun tient à titre personnel (dans le cadre d'une délibération intime) et au titre de son ou de ses groupes d'appartenance (ce qui peut engendrer des paradoxes, voire des conflits) ? Entre l'éthique des philosophes (éthique en tant que discipline philosophique réfléchissant sur les finalités, les valeurs de l'existence, la notion de « bien ») et une éthique au quotidien des actions d'éducation à l'environnement (éthique en tant que réflexion sur les comportements pour une société humaine vivable, comme recherche d'idéal de société et de conduite de l'existence), quels liens peut-on envisager (similitudes, contradictions, enrichissements mutuels...) ?

De nombreuses questions restent en suspens...

Quelles relations entre valeurs et fondements éthiques ? L'éthique correspond-elle à un système de valeurs ? Peut-on parler d'éthique collective et d'éthiques individuelles ?

Quelques exemples pour réflexion...

- Un animateur sur le terrain avec un groupe rencontre une coccinelle, il la capture et la met dans son sac dans le but de l'observer au retour. Un autre se baisse et l'observe et invite les participants à la sortie à en faire de même, ils observent l'insecte, le décrivent... et se baissant quelque part ils se mettent à son niveau. Pour l'enfant de 6 ans, le premier animateur c'est l'homme tout puissant, le deuxième c'est l'homme tout attentif (c'est un géant qui s'agenouille devant une mouche !). Deux messages bien différents.
- Les encadrants d'un groupe d'une école religieuse de stricte obédience demandent que, lors d'une animation à la ferme, on dise aux enfants : « c'est Dieu qui a créé les poules ». Que faire ? Éviter d'aborder le sujet ? Contester et exposer « sa » conviction ? Présenter les différentes hypothèses ? Bref comment respecter l'éthique de l'autre si elle n'est pas la même que la nôtre ?
- Quand le commanditaire dont je suis « l'animateur prestataire » souhaite que dans les messages éducatifs transparaissent les intentions orientées de l'entreprise ou de la collectivité locale, faut-il accepter, refuser, nuancer ? Comment être en cohérence avec ma propre éthique ?

Éthique (du grec *êthicos*, moral) :

- partie de la philosophie qui étudie les fondements de la morale,
- ensemble de règles de conduite.

Morale (du latin *mores*, mœurs) :

- ensemble de normes, de règles de conduite propres à une société donnée,

« La morale ordonne ; l'éthique conseille. La morale répond à la question 'que dois-je faire ?' ; l'éthique à la question 'comment vivre ?' [...] L'éthique, c'est le point de vue du sujet sur les valeurs, c'est quelque chose de vécu, désiré par le sujet ».

André Comte Sponville, philosophe, né en 1952

« L'éthique concerne le conflit entre les règles admises et les situations nouvelles ou encore les règles communes et les règles propres ».

Alain Gérard, philosophe, né en 1932

« Appelons 'visée éthique' la visée de la 'vie bonne' avec et pour autrui dans des

- ensemble de règles de conduite tenues pour universellement valables,
- théorie du bien et du mal fixant par des énoncés normatifs les fins de l'action humaine.

d'après le dictionnaire Petit Larousse

institutions justes ».

Paul Ricoeur, philosophe, 1913-2005

« L'éthique qualifie des réflexions théoriques portant sur la valeur des pratiques et sur les conditions de ces pratiques ».

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Ethique>

« Disons 'éthique' pour désigner un point de vue supra- ou méta-individuel, 'morale' pour nous situer au niveau de la décision et de l'action des individus [...] Les deux termes sont inséparables et parfois se chevauchent ».

Edgar Morin (dans Éthique, Seuil, 2004, p. 9)

Peut-on parler d'éthiques (au pluriel) ? Que penser des « éthiques de... » ? Est-ce qu'une éthique collective est un consensus ? Quelle relation entre éthique et question écologique ? Devrait-on se pencher sur l'écriture d'un questionnement ou d'une démarche déontologique des éducateurs (animateurs, enseignants, formateurs) à l'environnement ?

Et de façon plus pragmatique...

Quelle est la portée réelle de nos gestes quotidiens d'éducateur du point de vue du sens ? Que sous-tendent nos postures pédagogiques du point de vue de l'éthique ? Ainsi, lorsque nous disons « pas de prosélytisme » alors que l'acte d'éduquer n'est jamais neutre, la nécessité d'un questionnement et une remise en cause permanente de nos pratiques apparaît.

Le questionnement permanent et le dialogue avec la recherche

Le REN a toujours fonctionné en associant

pratiques et réflexion. Depuis quelques années des contacts fructueux ont été établis avec des chercheurs autour de questionnements ciblés (comme celui de l'engagement lors du Congrès 2007). D'autres questionnements émergent car les acteurs de l'éducation à l'environnement font de nouvelles rencontres, ouvrent sans cesse de nouveaux chantiers. Ce dialogue avec la recherche et les chercheurs devrait probablement passer par une dynamique d'échanges dans laquelle praticiens et chercheurs collaborent sur le terrain, cherchent et appliquent ensemble, puis évaluent et cherchent encore.

C'est pourquoi nous souhaitons que la première journée du Congrès nous permette de nous interroger sur le sens de notre action collective, de croiser nos regards, de nous enrichir de la multiplicité des approches, et surtout de préparer des collaborations utiles pour l'avenir...

REPRÉSENTATIONS INITIALES DES PARTICIPANTS

(E QU'ONT RÉVÉLÉ LES « P'TITS PAPIERS » !

Les participants se sont prêtés au jeu des « p'tits papiers » en tout début de la journée du 28 mars avant de bénéficier des apports des chercheurs et des échanges sur du thème de l'éthique. Il s'agissait pour chaque personne de se concentrer quelques minutes afin de se formuler à elle-même puis d'écrire ses représentations en répondant à l'indiscrete question : « A cet instant, l'éthique pour vous c'est quoi ? ». Quarante deux personnes ont accepté de remettre ces papiers et de les offrir en partage pour ces actes. En voici une image¹...

L'ÉTHIQUE : DES VALEURS POSITIVES ET DE LA SOUPLASSE

La notion de *valeurs* est majoritairement évoquée (32) ainsi que les liens avec la *morale* (13), et avec l'importance des *convictions* (3).

Des qualités sont nommées : *fidélité, droiture, dignité, profondeur, l'attention* ou encore des attitudes comme *la bienveillance, la chaleur d'un regard* ; c'est en quelque sorte *penser faire le bien*.

La valeur la plus citée est le *respect* (14), viennent ensuite la *responsabilité* (4), la *solidarité, la tolérance, la liberté*. Deux personnes parlent d'*humanisme*, une autre de *système de valeurs*.

Pour une personne *l'éthique c'est la morale*, mais plus généralement des distinctions sont faites et l'éthique est caractérisée par des mots tels que *souplesse, liberté, adaptation, non imposée, évolutive* fournissant des *balises, des repères non figés* tandis que la morale est associée aux mots *rigueur, obligation, figée* et apparaît *imposée*.

Une vigilance à avoir est signalée par une personne car *les valeurs sont liées aux cultures et il faudrait savoir comment elles naissent*.

L'ÉTHIQUE : UN IDÉAL PLUTÔT DÉSIRABLE

L'éthique est la recherche d'une *harmonie, d'un bon accord, d'un équilibre, d'une façon de vivre ce que l'on dit* et de développer *une qualité de vie, un bien-être*. Le mot *beauté* a même été choisi par une personne.

Le terme le plus utilisé est celui de *cohérence* (11) ou même de *cohérence avec ses valeurs morales, spirituelles, sociétales*. Des écueils sont toutefois signalés comme *un risque d'enfermement ou de réduction des libertés* ou pour une autre personne *la récupération du mot à des fins commerciales*.

L'ÉTHIQUE RELÈVE PROFONDÉMENT DE LA PERSONNE...

car il s'agit de *savoir qui l'on est, d'être en complet accord avec soi, ou encore à l'aise avec sa conscience* ; c'est une *façon d'être, de vivre, de travailler* qui doit permettre de *se regarder dans la glace sans rougir*. C'est une *posture subjective (donc il y a des éthiques)*. Certains parlent de

¹ Les parties en italiques sont des citations extraites des p'tits papiers. Les chiffres entre parenthèse donnent une idée quantitative des idées évoquées (si un mot ou une formulation ont été utilisés par plusieurs personnes). L'intégralité des textes est disponible sur le site Internet www.ecole-et-nature.org/congres

ligne de vie, d'autres de ligne de conduite (10), de code de référence. Elle correspond à un choix (7) voire un choix éclairé, à la défense d'idées, de convictions (3) voire à un idéal (3). Il s'agit pour une personne de refuser les compromis tandis que pour une autre des compromis oui, mais pas de compromission. De façon plus générale, c'est ce qui donne du sens à ma vie, à ma profession, à mes engagements dit un autre participant.

... MAIS AUSSI DU COLLECTIF,

car elle s'adresse aux autres (7), à autrui (6) voire à l'autre (2). Elle exige d'avoir toujours en tête l'intérêt collectif, de ne pas nuire à autrui, de faire preuve d'une capacité à recevoir l'autre. Elle nécessite un esprit d'ouverture et se définit ensemble. C'est une aide à mieux vivre en collectif. La notion d'appartenance est évoquée par une personne sans préciser s'il s'agit d'une appartenance à un groupe ou d'une appartenance au monde.

L'ÉTHIQUE EST PRAGMATIQUE

Il s'agit bien du vivre maintenant, tout de suite, dans la réalité du quotidien (6) des pratiques (4), des actions (6), des actes (3), de l'agir (7). L'éthique est un guide pour l'action car elle régit nos comportements. C'est un axe à nos actions, un garant pour ne pas se vendre à n'importe qui et garder l'éthique dans nos partenariats. Elle permet de se positionner et de faire face aux situations nouvelles du quotidien ; c'est une aide pour des situations difficiles.

L'éthique est liée aux contextes socio-culturels ; elle prend en compte les données socio-environnementales-culturelles et elle accepte la limite entre ce que l'on doit faire et ce que l'on peut faire. Les positions sont ainsi définies au cas par cas et notre éthique peut présenter des variantes selon les rencontres, les échanges, les expériences.

SES LIENS AVEC L'ENVIRONNEMENT

La question de notre rapport avec la nature est évoquée (4) ainsi que le lien avec la notion de développement durable (2) et l'idée de long terme, de générations futures et d'une vie sur Terre où nos enfants seront heureux.

Un participant parle des valeurs intrinsèques des personnes et de la nature.

La diversité est prise en compte puisqu'il est dit qu'il faut dépasser les oppositions, prendre en compte toutes les formes de présence au monde et favoriser la participation.

SES LIENS AVEC L'ÉDUCATION

Les postures apparaissent plurielles. Pour certains il s'agit de donner des codes, des valeurs, des critères, des principes, pour d'autres de transmettre pour aider à trouver la voie ou encore rendre le citoyen responsable et éclairé pour ses choix de consommation.

Une autre personne dit qu'il faut chercher à convaincre plus qu'à obliger.

Un des participants pose la question : doit-on parler d'éducation à l'éthique ?

L'ÉTHIQUE : UNE UTOPIE, UNE MODERNITÉ, UN RÊVE... ?

L'éthique apparaît pour plusieurs comme une utopie qui aide à vivre.

Elle est perçue à contre-courant par un participant qui pense qu'il y a urgence à réhabiliter l'éthique et à affirmer sa modernité.

Ou encore, comme le souligne une personne « on est humain, alors c'est un peu du domaine du rêve ».

Nul doute qu'au delà de cette belle et riche diversité, la suite de la journée aura amené des précisions, des clarifications et des modifications dans les pensées des participants !

Traitement des « petits papiers »
par YANNICK BRUXELLE

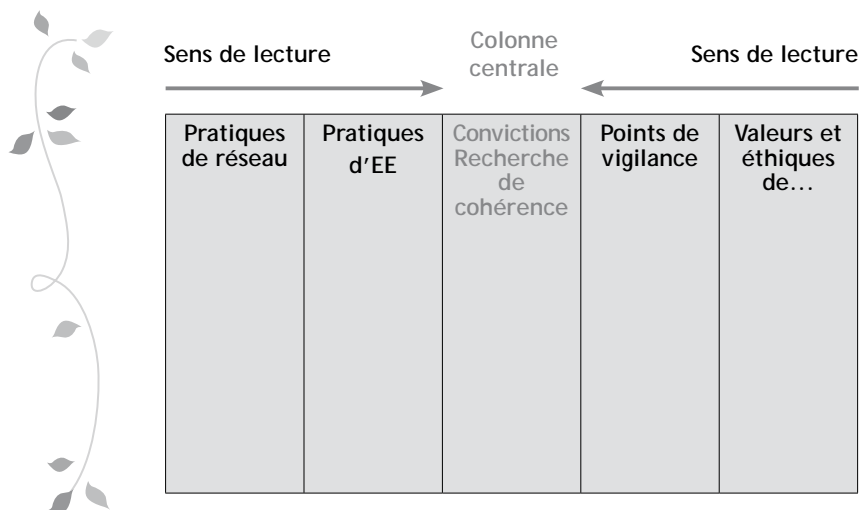
ENTRE PRATIQUES ET ÉTHIQUE(S)

DES PRATICIENS, DES RÉSEAUX D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT EN RECHERCHE DE COHÉRENCE : TRAVAUX EN COURS

C'est au nom du groupe qui a travaillé sur la question de l'éthique lors du Séminaire de réflexion du réseau que nous prenons la parole tous les deux. L'idée de notre intervention c'est de bien montrer que la journée d'aujourd'hui s'inscrit dans une démarche. Au départ, cette démarche devait permettre au Réseau École et Nature de revisiter sa charte. Nous avons donc organisé en Corse un séminaire d'une semaine autour de la thématique de l'éthique.

Nous nous sommes très vite aperçu que nous ne pouvions pas séparer l'éthique de nos pratiques. Notre chemin était donc de partir de nos pratiques pour éclairer l'éthique.

Nous avons ensuite constaté que l'éthique concerne nos pratiques d'éducateur à l'environnement mais aussi nos réseaux. Le titre affiché sur la première diapositive reflète bien ceci et vous verrez un écho avec le titre du congrès aujourd'hui.



Qu'avons nous fait en Corse ?

C'était l'occasion, lors de ce séminaire de faire l'état de nos convictions et de vérifier qu'elles sont en cohérence, à la confluence de nos pratiques et de nos valeurs.

L'idée de départ était de partir de nos convictions, idée née d'un moment de plé-

nière. Nous nous sommes retrouvés ensuite en atelier pour vérifier que nos pratiques étaient en cohérence. Nous avons distingué les pratiques de réseau des pratiques d'EE. L'idée étant de croiser tout ça avec une réflexion sur valeurs et éthiques.

Si nous avons mis valeurs et éthiques, c'est

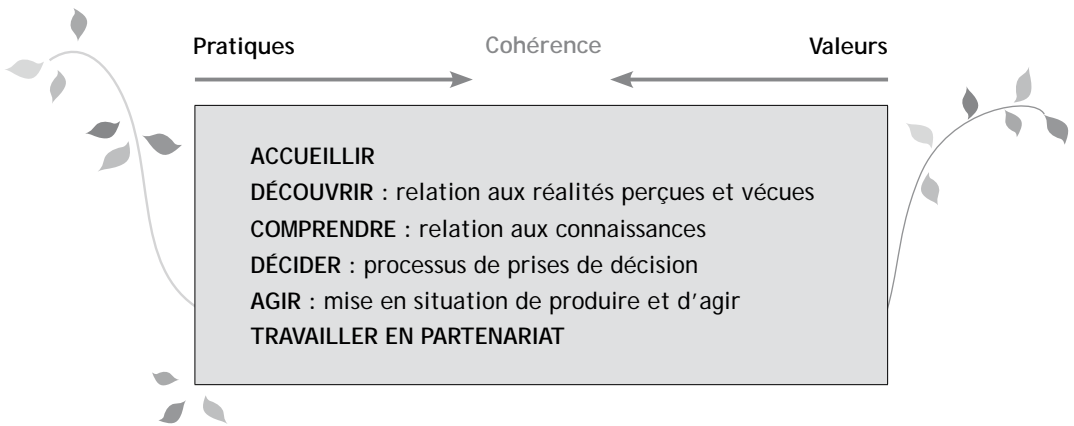
simplement que nous n'étions pas forcé-ment au clair sur l'usage de ces mots. Il y a également un débat qui nous a occupés autour d'éthique ou d'éthiques. Ce "S" à éthique reste en débat, nous avons pris la responsabilité de le laisser.

Oui, nous sommes vraiment dans l'interrogation. Le but est de vous montrer comment, au fil des discussions, nous sommes arrivés à une certaine mise en forme de nos échanges. Dans l'atelier nous étions une bonne dizaine de personnes et nous sommes arrivés à traduire nos échanges sous forme d'un tableau. Ce tableau commence à se lire par la gauche. L'idée c'est que notre éthique est traduite ou plutôt trahie par nos pratiques. Il s'agit de partir de la description de nos pratiques (en séparant pratiques de réseau et pratiques d'EE même si souvent elles se recourent), et ensuite d'identifier les valeurs et ce que l'on a appelé les "éthiques de ...". Parce que quand on lit les auteurs on voit qu'il y a les éthiques

de discussion, les éthiques de convictions..., sans savoir d'ailleurs si vraiment il était correct de mettre éthique au pluriel en tant que nom et non pas en tant qu'adjectif.

Et c'est à la confluence des deux, que nous avons cherché à identifier d'abord des points de vigilance qui nous semblent importants, et puis nos convictions et notre recherche de cohérence, entre ce que nous faisons, ce que nous disons et ce que nous pensons, ce que nous soutenons comme valeurs. Le tableau présenté a été bâti sous cette forme. Nous avons commencé à le bâtir ensemble en Corse lors de l'atelier, et puis il a été poursuivi sur Internet, mais il n'est pas tout à fait terminé, c'est encore un document de travail soyons clairs.

Nous avons choisi six entrées dont deux sont encore à travailler : accueillir, découvrir, comprendre, décider, agir et travailler en partenariat.



Pour vous inciter à la lecture du tableau complet accessible sur le site Internet du Réseau Ecole et Nature à l'adresse www.ecole-et-nature.org/congres, nous allons parcourir, découvrir, lire les quatre premières entrées que nous avons travaillées.

ACCUEILLIR

Dans nos réseaux et dans nos pratiques, l'accueil occupe une place importante,

qui n'est pas neutre et nous avons souhaité le souligner. Seuls quelques items sont mis en évidence dans le tableau. En ce qui concerne l'EE, dans les pratiques d'accueil il y a des points techniques d'accueil des gens, il y a aussi ce que l'on peut appeler un rituel de présentation et puis il y a l'attention aux personnes. Pour les réseaux, c'est à peu près similaire. Elles ne sont pas neutres ces pratiques, cela veut dire que derrière, nous avons

ACCUEILLIR

Sens de lecture →		Colonne centrale	← Sens de lecture	
Pratiques de réseau	Pratiques d'EE	Convictions Recherche de cohérence	Points de vigilance	Valeurs et éthiques de...
Utiliser des techniques de mise en relation. Rituel de présentation. Accueillir les nouveaux dans le réseau (rôle des référents).	Utiliser des techniques de mise en relation. Rituel de présentation. Accueillir les personnes individuellement. Temps de présentation.	Volonté d'intégration. Attention à l'autre. Constitution du groupe. Écoute, attention, mise en confiance.	Ne laisser personne à l'écart. Permettre à chacun d'être présent. Favoriser la reconnaissance de chacun.	Respect. Altérité. Mise en route d'une éthique de discussion.

des valeurs que nous défendons, ici des valeurs de respect, d'altérité et de mise en route d'une éthique de discussion. Donc nos points de vigilance quand on organise quelque chose sont : de ne laisser personne à l'écart, de permettre à chacun d'être réellement présent et de favoriser la reconnaissance de chacun. Nos convictions derrière tout ça, sont : notre volonté d'intégration et de constitution d'un groupe digne de ce nom. L'accueil pour participer n'est pas si simple que ça et dans nos réseaux nous pensons que c'est une de nos forces, une de nos convictions.

DÉCOUVRIR

Nous retrouvons là, l'un de nos vieux fondamentaux, nous avons même travaillé sur la démarche de découverte pendant longtemps. Nous retrouvons la même structuration, nous partons de nos pratiques de réseaux. Deux éléments sont

mis en évidence dans le tableau, tout ce qui relève de s'informer, faire circuler l'information, lutter contre la rétention d'information.

Vous le retrouvez en pratiques d'EE : observer, se saisir et échanger des informations, produire des informations. Vous basculez à droite du tableau, ce que l'on a (nous) retenu comme valeurs et éthiques de, c'est : l'éthique de la complexité. Les points de vigilance sont : ne pas faire de rétention d'information, ne pas simplifier. L'ancrage dans nos convictions et dans notre recherche de cohérence, c'est pratiquer une démarche d'inventaire qui vise à l'exhaustivité. C'est une démarche analytique au départ, il nous a donc semblé important quand même de mettre en dessous, et vous voyez que l'on peut lire le tableau de plusieurs manières, la vision systémique qui renvoie à gauche, à nos pratiques : reconstruire et représenter la complexité qui est vraie dans nos pratiques de réseaux et d'EE, ce qui renvoie à l'éthique de compréhension,

l'idée d'appartenance au monde, et en terme de vigilance, prendre en compte tous les points de vue en dehors du schéma « raison/tort ». Et on revient à nos convictions, notre recherche de

cohérence, et on voit bien le lien que l'on fait entre démarche analytique et démarche systémique qui ne s'excluent pas, qui sont complémentaires l'une de l'autre.

DÉCOUVRIR

Relation aux réalités perçues et vécues

Sens de lecture →		Colonne centrale	← Sens de lecture	
Pratiques de réseau	Pratiques d'EE	Convictions Recherche de cohérence	Points de vigilance	Valeurs et éthiques de...
S'informer et faire circuler les informations.	Lien au terrain : se saisir et échanger des informations, produire de l'information.	Inventaire visant l'exhaustivité (démarche analytique au départ).	Ne pas faire de rétention d'information. Ne pas simplifier.	Éthique de complexité.
Reconstruire et représenter la complexité.	Reconstruire et représenter la complexité.	Interdépendance. Vision systémique.	Prendre en compte tous les points de vue, en dehors du schéma raison/tort.	Éthique de la compréhension. Appartenance au monde.

COMPRENDRE

On passe à comprendre, c'est-à-dire la relation aux connaissances. Dans nos pratiques, nous avons relevé la question du temps, laisser du temps ne pas être toujours dans l'urgence, respecter le temps, respecter les rythmes. Ce sont des choses qui dans nos pratiques sont importantes, tout en évitant le laxisme, et ce n'est pas si simple. C'est vraiment juger que le temps est un investissement rentable et que vouloir aller vite n'est pas forcément un gain. Dans notre relation aux connaissances, nous avons

la confrontation à une diversité de champs de savoir c'est-à-dire que ce dont nous traitons en EEDD ne relève pas d'un seul champ mais bien sûr de plusieurs types de connaissances et n'appartiennent donc à aucune discipline en tant que telle mais bien que les savoirs sont multiples. Il y a des savoirs expérientiels et pas seulement les savoirs académiques. Nous sommes dans une éthique de la complexité avec derrière ça une idée qui est chère aux biologistes, mais pas seulement eux, que la diversité c'est une richesse, donc une nécessité d'ouverture.

COMPRENDRE

Relation aux connaissances

Sens de lecture →		Colonne centrale	← Sens de lecture	
Pratiques de réseau	Pratiques d'EE	Convictions Recherche de cohérence	Points de vigilance	Valeurs et éthiques de...
Prendre du temps. Respecter les temps nécessaires à chaque étape.	Accorder du temps. Respecter les temps nécessaires à chaque étape.	Juger que c'est un investissement rentable.	Cogérer les temps et les rythmes, tout en évitant le laxisme.	Respect des rythmes et des personnes.
Permettre la confrontation à une diversité de champs de savoirs.	Permettre la confrontation à une diversité de savoirs (scientifiques, de l'expérience, etc.)	Les savoirs sont multiples.	Veiller au contact avec une pluralité des savoirs. Cultiver la curiosité.	Éthique de la complexité. Diversité = richesse. Ouverture.

DÉCIDER

Nous avons retenu deux éléments de pratiques de réseaux et d'EE. Tout ce qui relève de l'argumentation pour pouvoir faire des choix, ce qui renvoie à l'idée de respect, de symétrie (quand on parle de symétrie, c'est symétrie par rapport aux arguments, tout argument est discutable à égalité), éthique de la discussion et de la participation. Sur les points de vigilance, il y a des pratiques qui sont expérimentées depuis bien longtemps dans nos réseaux : tout ce qui relève de l'écoute, de l'attention à l'autre, mettre les personnes en sécurité dans les situations de débat, faire émerger les extrêmes pour ne pas être dans un consensus mou. Ensuite en ce qui concerne nos convictions, toute parole est égale, elles ne sont pas à hiérarchiser au départ, ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas à hiérarchiser pour pouvoir faire des choix

argumentés. Et puis l'idée de temps que l'on retrouve également là, car développer des arguments cela demande du temps.

La deuxième idée c'est de rechercher un consensus sur une action et non pas le consensus pour le consensus, dégager ainsi une plate-forme minimale d'action sur laquelle on va pouvoir travailler ensemble, fixer des objectifs, donc derrière mettre en place des dispositifs de mesure, d'évaluation, etc. Cela renvoie à tout ce qui est précautions et préventions, participation, à l'idée de comment on produit du bien commun, là on est sur « qu'est-ce qui est juste ? ». On retrouve toutes ces idées d'éthique, décider pour passer à l'action, avancer avec ce que l'on est et ce que l'on sait : ça c'est dans nos vigilances et ça s'appuie en termes de convictions et de recherche de cohérence, sur la nécessité qu'il faut avancer vers l'agir, sans naïveté et en s'autorisant à prendre du pouvoir.

DÉCIDER

Processus de prises de décision

Sens de lecture →		Colonne centrale	← Sens de lecture	
Pratiques de réseau	Pratiques d'EE	Convictions Recherche de cohérence	Points de vigilance	Valeurs et éthiques de...
Faire des choix argumentés.	Faire des choix argumentés.	Toute parole est égale, non hiérarchisée. Laisser mûrir (temps pour faire des choix).	Écoute, attention. Mettre les personnes en sécurité. Faire émerger les extrêmes.	Respect, symétrie, égalité. Éthique de la discussion. Participation.
Rechercher un consensus sur une action délimitée (temps, champs d'action, objectifs).	Rechercher un consensus sur une action délimitée (temps, champs d'action, objectifs).	La nécessité qu'il faut avancer vers l'agir. Pas de naïveté. S'autoriser à prendre du pouvoir.	Décider pour passer à l'action, avancer avec ce que l'on est et ce que l'on sait.	Précaution et prévention. Participation. Production de bien commun.

CONCLUSION

Ce travail est une base que nous devons d'abord continuer puisqu'il y a encore deux rubriques qui n'ont pas été remplies. Il doit être enrichi et croisé avec d'autres regards, et là nos intervenants vont vraiment nous apporter beaucoup parce que ce que nous avons travaillé en Corse c'est l'éthique d'éducateur. Nous avons peu travaillé l'éthique de l'environnement. Donc nous pensons que nos intervenants d'aujourd'hui vont nous apporter cet éclairage, et pour ensuite enrichir ce travail, confronter nos points de vue. L'idée finale est bien de produire quelque chose, qui ne sera peut être pas une charte comme nous l'avions imaginé, mais il est essentiel que nous soyons capables de produire un document écrit, qui

rende compte de notre cheminement, de notre réflexion et pas seulement du résultat mais de toute la difficulté à traiter de l'éthique. Entre éthique, morale, déontologie, à la lecture des travaux des chercheurs, il est difficile de se repérer. Notre éthique du quotidien est à éclairer avec tout cela et ce n'est pas si simple.

Par **YANNICK BRUXELLE**
et **MICHEL HORTOLAN**,
adhérents du Réseau Ecole et Nature

ÉTHIQUES ENVIRONNEMENTALES ET PRATIQUES DES ÉDUCATEURS À L'ENVIRONNEMENT

YVES GIRAULT

*Professeur de didactique des sciences
au Muséum d'Histoire naturelle de Paris*

Bonjour à toutes et à tous,

Je vais essayer de vous présenter dans le temps qui m'est imparti, une approche totalement différente qui concerne l'éthique environnementale. Ce type d'approche fait l'objet de nombreuses recherches effectuées par des philosophes de l'environnement. Je ne suis pour ma part pas philosophe, mais il se trouve qu'au sein de mon département de recherche il y a trois collègues philosophes, dont deux d'entre eux sont spécialistes de l'éthique environnementale. Pour préparer cette conférence, j'ai eu de nombreux échanges avec l'une de ces collègues, Virginie Maris, que je tiens à remercier.

Au sein de ce très bel embarcadère de Cherbourg, je vous invite à partir en Amérique du Nord puisque vous allez voir que la majorité des auteurs qui ont travaillé sur l'éthique environnementale sont nord américains, voire australiens. Je vais donc faire référence à un courant anglo-saxon, très largement dominant par rapport au courant francophone qui commence à émerger et à se structurer.

TROIS REMARQUES PRÉALABLES

Trois remarques en préambule pour cadrer un petit peu les choses, pour savoir d'où l'on parle et comment on se situe.

PREMIER PRÉAMBULE

Il me semble tout d'abord opportun de préciser les nuances que nous retenons entre le sens du mot « morale » et de celui « d'éthique » qui font référence le plus souvent à mœurs, coutumes, comportements. Mais par rapport à ce sens commun il y a différentes écoles.

- Si je prends l'école française, le plus souvent la morale est différenciée de l'éthique, la morale impliquant un sentiment d'obligation, de commande très forte alors que l'éthique serait une recommandation.

- Chez les anglo-saxons, on note beaucoup moins de différences, ils emploient pratiquement l'un et l'autre dans le même sens. Il s'agit plutôt de règles communes, de règles de vie, de règles de fonctionnement.

Sachant que l'inspiration est très anglo-saxonne, il était important de cadrer les choses et préciser la vision francophone par rapport à la vision anglo-saxonne.

DEUXIÈME PRÉAMBULE

Il faut savoir que nous sommes tous pétris de valeurs qui sont rattachées à nos cultures d'appartenance. En France nous sommes, pour la majorité d'entre nous, issus d'une culture judéo-chrétienne influencée par des textes de l'ancien et du nouveau testament d'une part, mais nous sommes également marqués par les travaux de certains penseurs qui défendent un type de rapport à la nature qui n'est pas du tout dénué de valeurs. A titre d'exemple pour fixer les esprits, pour Saint-Augustin : « les animaux ne comptent ni moralement ni juridiquement », et pour Descartes : « la science nous rend comme maître et possesseur de la nature, il n'y a sur terre que des hommes et des ressources. »

Vous voyez bien que dans ces deux citations, le rapport entre nature et culture est très clair, il s'agit d'un très fort rapport de domination de l'homme sur le reste de la nature à laquelle nous n'appartenons pas. Depuis, il faut noter aussi les travaux importants des évolutionnistes qui peuvent peut-être permettre de nous situer différemment.

TROISIÈME ET DERNIER PRÉAMBULE

Il s'agit enfin de comprendre de quoi l'on parle, quand on fait référence à la crise environnementale. De fait on observe deux grands types d'approches totalement différentes, qu'elles soient dans le monde francophone ou anglo-saxon.

La première approche a été depuis les années 80 très largement dominante y compris dans un certain nombre de structures d'éducation relative à l'environnement. Il s'agit du courant de l'approche positiviste dont les tenants pensent que les problèmes environnementaux dépendent du domaine de l'expertise scientifique. Je reviendrai sur ce courant qui se développe de nouveau

dans le cadre de l'éducation pour un développement durable. Le qualificatif de positiviste indique que dans ce cadre, il s'agit d'appliquer un certain mode de fonctionnement dicté par ceux qui savent, ingénieurs, scientifiques...

Pour d'autres auteurs pour qui la crise environnementale est une crise d'usage et de représentations, le problème est donc bien différent et par conséquence, la solution l'est aussi car ils privilégient au contraire une éthique plus relativiste, de négociation. De fait pour les tenants de cette approche c'est notre usage de la nature et/ou notre représentation de la nature qui est source de problème. Il va donc falloir par la négociation trouver un usage partagé de cette nature tout en prenant en compte les contextes politique, social et culturel qui dans le cadre de la mondialisation (gestion de l'eau, des ressources halieutiques, des ressources naturelles...) peuvent être très différents d'un pays à l'autre. A titre d'exemple, il serait intéressant de repenser les rapports nord/sud, dans un souci de plus grand respect des diversités culturelles et de nos rapports à la nature.

Que peut-on tirer de ce premier constat au niveau de l'ERE ? Bien évidemment ces deux positionnements qui traduisent des rapports à la nature très différents entraînent des modes de préconisations également très différents.

Dans l'un on va essayer de changer les pratiques et les comportements en fonction de principes rationnels : changer les ampoules, utiliser des énergies renouvelables..., on est dans un discours de type moralisateur et injonctif, et dans l'autre, on essaye par discussion, débats, prise de conscience de développer l'esprit critique et de modifier nos propres rapports à la nature, ce qui peut avoir pour conséquence de changer de comportement en faisant référence à une nouvelle éthique environnementale.

J'en arrive donc après ces quelques détours introductifs à définir le courant de l'éthique environnementale et son origine.

ÉTHIQUE ENVIRONNEMENTALE : ÉTAT DES LIEUX

Il s'agit d'une discipline relativement récente (même si certains travaux initiateurs sont du début du siècle), les premières synthèses ont entre une vingtaine et une trentaine d'années.

Pendant longtemps, l'homme est resté le seul sujet moral et la nature était perçue comme objet de ressources et/ou de problèmes (déchets...).

Et depuis quelques années, il semble y avoir des divergences entre intérêts humains et non humains. La question est donc de savoir quelle est la responsabilité humaine vis-à-vis d'un environnement et du type de devoirs qui incombent aux hommes.



Cette question nous permet-elle pour autant de penser que l'on va avoir une éthique appliquée à l'environnement ? Il existe différentes éthiques appliquées comme en médecine par exemple ou même l'éthique des affaires avec la responsabilité sociale des entreprises. Pourquoi sont-elles qualifiées d'éthiques appliquées ? Parce que ce sont des champs d'applications d'une éthique beaucoup plus générale promue par des philosophes.

L'éthique environnementale à ses débuts était perçue comme une éthique appliquée et très rapidement elle a changé de statut car elle est beaucoup plus profonde qu'une simple application d'une éthique généraliste,

parce qu'elle pose et réinterroge de façon fondamentale nos rapports à la nature. Et donc l'éthique environnementale n'est pas du tout perçue aujourd'hui comme une éthique appliquée mais bien comme une éthique à part entière.

Elle est normative, c'est-à-dire prescriptive ou évaluative. Elle peut nous donner des idées sur ce que l'on est sensé faire, en fonction de nos valeurs de nos croyances, mais elle peut aussi servir de cadre d'évaluation pour juger de la pertinence de nos actions. Pour Anne-Marie Drouin, philosophe qui travaille sur les aspects d'éducation, « *la réflexion théorique en amont et en aval des pratiques est un moyen de prévoir, de réguler les situations, il faut être au clair sur les conséquences possibles de ce que l'on dit et sur la légitimité des positions défendues.* » C'est la position que je souhaite partager avec vous aujourd'hui, c'est-à-dire, tenter d'apporter un éclairage théorique sur le courant de l'éthique environnementale afin que chacun d'entre vous puisse se positionner et prendre conscience du courant auquel il appartient, des valeurs qui y sont véhiculées de façon plus ou moins explicite.

Alors, la question fondamentale en éthique environnementale est la suivante : « en dehors des humains, les entités naturelles, ont-elles une valeur intrinsèque (on parle également de valeur non instrumentale) ? »

De deux choses l'une, soit la valeur non instrumentale fait défaut, alors toute éthique environnementale non anthropocentrique est disqualifiée. Plus simplement, s'il n'y a pas de valeur non instrumentale la question ne se pose pas : l'homme est maître de la nature, il n'y a pas d'éthique à discuter.

Ou alors, on prétend que la nature à une valeur intrinsèque (indépendante de sa valeur instrumentale), la nature elle-même peut avoir une valeur et dans ce cas là le problème d'une éthique se pose et ce sera une éthique non anthropocentrique.

DIFFÉRENTES VISIONS, DIFFÉRENTS COURANTS

Dans les théories éthiques, il y a donc deux grands courants : l'éthique « **anthropocentriste** » et l'éthique « **non anthropocentriste** ».

- Dans l'éthique **anthropocentriste**, il est très clairement fait référence à la domination de l'Homme par rapport à la nature.
- Dans l'éthique **non anthropocentriste** si l'on reconnaît bien évidemment à l'homme le sujet moral, on reconnaît aussi à la nature une valeur intrinsèque, une valeur qui n'est pas d'usage.

Je vais reprendre maintenant une présentation plus précise de ces deux courants.

L'ÉTHIQUE ANTHROPOCENTRIQUE

L'éthique anthropocentrique n'accorde de considération morale qu'aux hommes. La nature n'est qu'un moyen qui permet aux hommes d'atteindre les fins qu'ils se sont fixées pour leur survie, leur bien être, leurs loisirs...

Voici par exemple une liste, non exhaustive, de valorisation de la diversité biologique, on peut la protéger parce que :

- c'est indispensable à la santé humaine,
- c'est une source d'alimentation,
- elle est fondamentale pour l'agriculture,
- c'est une ressource économique pour l'écotourisme...

La liste pourrait être plus longue mais chaque fois que nous sommes dans ces finalités là, nous sommes purement et simplement dans une finalité anthropocentrique. Nous valorisons la biodiversité pour notre seul bénéfice. Ce positionnement peut nous sembler tout à fait naturel, de fait pourquoi devons-nous le mettre en question. Nous pouvons formuler la question de façon un peu différente, quelles sont les limites de l'éthique anthropocen-

trique pour la protection de la nature ? Il nous semble qu'une des limites importantes se retrouve dans l'approche prônée par les tenants du développement durable. Pourquoi remettre en question ce mode de gouvernance qui semble susciter une telle adhésion ?

Premièrement la durabilité, soit l'impartialité entre les générations (ceci est d'ailleurs très lié à notre tradition judéo-chrétienne) pour permettre de répondre aux besoins essentiels des générations futures, est en soi une faiblesse très forte de ce concept car qui peut définir quels sont nos besoins essentiels et ceux des générations futures ? Prenons à titre d'exemple ce qui peut être ressenti pour nous mêmes comme un besoin essentiel.

- La liberté de parole est-elle un besoin essentiel ? Oui, cela semble évident pour des personnes qui vivent dans des pays démocratiques.
 - L'école est-elle un besoin essentiel ? Je pense que nous partageons tous le même avis : oui c'est également un besoin essentiel.
 - La santé, est-elle un besoin essentiel ? Mais quelle définition de la santé allons-nous prendre alors même que celle prônée par l'UNESCO fait l'objet de très nombreuses critiques ?
 - L'alimentation est-elle un besoin essentiel ? Oui si c'est pour permettre à chacun de sortir de la famine et / ou de la malnutrition, mais de quelle alimentation parlons-nous alors que certains souffrent d'affection parce qu'ils mangent trop ?
 - Avoir un 4X4 est-ce un besoin essentiel ? La réponse est clairement non quand leur seule utilisation s'effectue en ville. Ceci signifie t'il qu'il faille tendre vers l'interdiction de la production de 4X4 ou tendre vers une imposition plus forte (taxe verte) ce qui, convenons-le, permet aux personnes aisées de continuer à vivre comme bon leur semble et à polluer en toute bonne conscience.
- Je pourrais à l'infini poursuivre cette liste.

Vous voyez bien que dans chaque cas, la limite est très difficile voire impossible à fixer. Alors, à part un effet d'annonce, de quoi parlons-nous ? Mais en réalité le qualificatif de « durable » est associé au développement qui implique une utilisation efficace des ressources pour assurer la satisfaction maximale des besoins humains. Il s'agit de facto de maintenir la croissance économique et non de réfléchir à un type de développement qui soit soutenable. On peut raisonnablement se demander quels sont (ou seront) les impacts réellement positifs du Grenelle de l'environnement ? Sur les décisions les plus importantes en matière de transport, d'énergie qui ont été prises, quelles sont les actions réellement menées ? Je laisse à chacun le soin de se faire une opinion propre à cet égard.

Revenons sur un exemple déjà pris précédemment celui de la biodiversité qui va nous permettre de préciser l'opposition entre la protection de la nature et la gestion de la nature au service d'un développement durable. En d'autres termes, s'agit-il de défendre les valeurs de la biodiversité ou de défendre la valeur des ressources biologiques ? Si je suis dans le développement durable, je défends de prime abord les ressources qui me semblent indispensables, si au contraire je me situe dans le cadre d'une approche naturaliste, je défends la biodiversité. Ainsi, si je gère une forêt d'un point de vue naturaliste, je vais essayer de sauver la biodiversité, et toutes les espèces, y compris en essayant dans des écosystèmes de protéger un certain nombre d'espèces dites endémiques ou typiques de cet écosystème. Si je suis forestier, je vais privilégier la production de bois, soit des plantations bien alignées avec un sol entretenu pour en faciliter la gestion et la coupe (je ne développe pas les conséquences du débardage mécanisé alors même que certains conscients des dégâts occasionnés reprennent l'usage de chevaux pour avoir un impact bien moins négatif sur le reste de la forêt).

De façon péremptoire, on peut dire que le dilemme est le suivant : soit on privilégie la biodiversité au détriment du développement durable, soit on privilégie le développement durable au détriment de la biodiversité. Il est bien évident que dans notre société actuelle, c'est l'aspect économique qui est le plus souvent privilégié. Pour les protagonistes du développement durable, c'est donc un retour en force de l'économie qui est visé. Mais, alors que l'anthropomorphisme est très largement dominant dans la société aujourd'hui, est-ce que l'on peut avoir une approche autre ?

L'ÉTHIQUE NON-ANTHROPOCENTRIQUE

Pour introduire cette éthique non anthropocentrique, j'emprunte à Witley la thèse « du dernier homme ». Lors d'un cataclysme, il ne reste qu'un homme sur terre, il sait qu'il va disparaître dans les moments qui suivent, et cet homme a le pouvoir de faire disparaître toute vie après sa mort. Je vous pose la question suivante : « selon vous que doit-il faire ? ».

Il appuie sur le bouton pour détruire toute vie ou au contraire il s'abstient de cette destruction massive ?

Si l'on dit qu'il peut détruire toute vie existante, cela signifie qu'une fois que les hommes ne sont plus sur terre et compte tenu du fait qu'on ne reconnaît pas la valeur intrinsèque de la nature, on peut tout détruire car ça n'a plus aucun sens puisque l'homme n'est plus là pour l'exploiter !

Si l'on dit que c'est stupide, peut-être que l'on commence à reconnaître qu'il y a autre chose qu'une valeur d'usage de la nature, c'est-à-dire qu'il existe une valeur intrinsèque. Dans ce cas on se situe dans le courant de la perspective non-anthropocentrique. On va ici réinterroger nos valeurs, notre rapport à la nature.

Dans le cadre de cette éthique on peut distinguer deux principes dominants :

- **premier élément de base, le principe de considération morale** de Taylor (on verra que Taylor est dans les plus extrémistes aujourd'hui), selon lequel : « tous les êtres vivants sont l'objet de considérations et de préoccupations de tous les agents moraux (nous humains), en vertu du fait qu'ils sont membres de la communauté de vie » ;

- **deuxième élément de base : le principe de valeur non-instrumentale.** La valeur attribuée aux entités naturelles est une valeur intrinsèque. Il y a dans la nature des fins qui lui sont propres et qui ne dépendent pas des fins humaines. Par exemple, le fait de se reproduire, de polliniser... peut être reconnu en dehors des valeurs humaines.

Au sein de cette éthique non anthropocentrique, on distingue deux courants dominants que je vais vous présenter successivement.

Le courant de « l'individualisme » ou biocentrisme

La valeur est ici attribuée à des organismes vivants au niveau individuel. Le biocentrisme entraîne *de facto* une attitude morale par rapport aux animaux.

- **Dans ce courant le plus « ultra » est l'égalitarisme biocentrique de Taylor.** C'est l'attitude du respect de tous les êtres vivants. Quel que soit l'être vivant, il va être sujet à une attitude de respect (« the right not to be harmed »), tous les êtres vivants doivent mériter le respect. Il s'agit d'un devoir absolu et c'est une maxime universelle au sens de Kant c'est-à-dire qu'elle est indépendante des circonstances particulières. Quelles que soient les conditions, nous devons par devoir absolu respecter tout être vivant.

Cette éthique environnementale n'oblige pas à tenir les êtres vivants comme des sujets de droit, mais nous avons des devoirs notamment moraux par rapport à ce monde vivant. Quelles sont alors les attitudes (ou composantes) qui vont vers ce respect de la nature ? Quelles sont les composantes que l'on retrouve dans certaines structures d'éducation relative à l'environnement ?

La première est une disposition qui se donne pour but la promotion et la protection des organismes vivants. Si tous ces animaux ont le droit de vivre, on va donc essayer de sensibiliser les jeunes et les moins jeunes à la protection de ces organismes.

La deuxième, c'est la disposition à éprouver des sentiments (qu'ils soient positifs ou négatifs) pour des états de fait qui sont favorables ou défavorables à ces organismes. C'est-à-dire que l'on ait une certaine empathie soit envers ces animaux,

soit envers des états de fait qui peuvent porter atteinte à ces animaux. Donc là ce sont des dispositifs qui pour les tenants de ce courant doivent être privilégiés dans une éducation à... Ce qui est important c'est de différencier dans ce cadre cette notion de respect de la nature avec la notion d'amour de la nature.

Cependant nous devons nous interroger sur les limites de l'égalitarisme biocentrique pour la protection de la nature et pour une réflexion sur l'éducation relative à l'environnement.

Le biocentrisme implique que l'on se focalise sur l'individu, mais sur tous les individus. Par exemple, si vous avez un organisme qui commence à envahir un écosystème, et si vous n'avez pas le droit d'y toucher, c'est tout un écosystème que vous pouvez mettre



à mal. Donc dans une vision beaucoup plus globale, on voit qu'il y a des limites dans cette approche. A minima, il faudrait que les tenants de cette approche réfléchissent à des hiérarchies de droits accordées à différents membres de la communauté biotique. On voit bien que cette réflexion est difficilement tenable au quotidien.

• **Le conséquentialisme biocentrique.**

L'idée c'est de maximiser les conséquences de son action tout en prenant en considération l'ensemble des êtres vivants.

Prenons un exemple autour de l'alimentation. Dans ce courant là, si je mange une pomme il n'y a aucun problème. La pomme n'est pas un être vivant c'est le fruit d'un être vivant. Si je choisis des fruits issus de l'agriculture, j'aurai plus maximisé les conséquences de mon action que si je mange un steak de poisson ou de viande, parce que j'aurai une atteinte plus faible que si je mange un prédateur qui lui-même aura consommé beaucoup plus d'organismes vivants pour arriver à se développer.

Dans cette approche, tous les êtres vivants ont certains intérêts (notamment se maintenir en vie) qui doivent être pris en compte dans la délibération morale même s'il est parfois nécessaire de les hiérarchiser entre différents intérêts. L'approche ici reconnaît l'aspect hiérarchique, ce qui n'est pas posé c'est sur quels critères on hiérarchise ! Et de nouveau on va reposer le problème des valeurs, sur quels critères je peux hiérarchiser et de quelle façon je privilégie la protection de tel animal au détriment d'autres espèces.

Le courant de l'écocentrisme, l'approche « holiste »

Dans ce courant la valeur est attribuée à des ensembles particuliers, c'est une approche écosystémique (au niveau des écosystèmes et de la biosphère), dont Aldo Léopold est l'un des principaux auteurs : « *Une chose est bonne quand elle tend à préserver l'intégrité, la stabilité, et la beauté de la communauté biotique, elle est mauvaise*

quand elle tend à autre chose. »

La réflexion sera ici beaucoup plus globale, et de fait l'approche de l'éthique écocentrique est l'approche qui aujourd'hui est la plus en phase avec tout le courant de conservation de la nature.

CONCLUSION

Alors que peut-on conclure d'une présentation si courte et forcément un peu caricaturale ? Dans le cadre de votre réflexion sur votre charte, en quoi ces quelques éléments théoriques peuvent-ils être pertinents ? Deux voies s'offrent à vous.

Vous pouvez privilégier une approche dite « top-down », du haut vers le bas. Il s'agit donc de déléguer à certains d'entre vous le soin de rédiger la charte et de prescrire quelle est l'éthique qu'il vous faudra privilégier. Vous vous situeriez alors dans le cadre d'une approche moniste qui préconiserait l'application d'un courant théorique quel qu'en soit le contexte. Vous comprenez bien que je n'adhère pas à ce choix.

Vous pouvez, *a contrario*, privilégier une approche pluraliste qui cherche à combiner différentes perspectives en optant pour chacune une possibilité d'expression. Pour avancer dans cette réflexion je vous propose de nous référer à un autre auteur anglo-saxon, Norton, en empruntant son *hypothèse de convergence*. Elle propose de ne pas surestimer les divergences sur les valeurs entre certains courants en recherchant les convergences possibles entre les différents éléments. Il cherche alors les convergences entre les écocentristes et les anthropocentristes faibles. C'est une approche qui reconnaît les intérêts larges des êtres humains, c'est-à-dire les valeurs spirituelles, les valeurs esthétiques, les valeurs culturelles... tout en s'inscrivant dans une temporalité longue. Il rejette donc de fait le courant biocentrique, difficile à mettre dans une hypothèse de convergence.

D'une certaine façon on pourrait penser que le pragmatisme de Norton se rapprocherait de la stratégie mondiale de conservation de la nature de 1980, c'est-à-dire des premiers textes sur le développement durable.

Mais entre 1980 et 2007, le développement soutenable (sustainable development) a été complètement dénaturé car la préoccupation environnementale a été totalement reléguée (notamment depuis Johannesburg) au profit du développement économique et social. D'ailleurs les injonctions ministérielles successives traduisent ce changement de préoccupation, ces dernières ne préconisent plus l'éducation à l'environnement pour le développement durable (l'EEDD) mais à l'éducation pour le développement durable (l'EDD). Le mot environnement ayant été supprimé, nous nous retrouvons dans la perspective d'une éducation pour un mode de gouvernance, qui tout naturellement n'est pas dénué de valeurs et qu'il serait intéressant d'analyser dans nos pratiques respectives.

De fait, la protection de l'environnement aujourd'hui n'est plus du tout comme par le passé, valorisée indépendamment des bénéfices qu'elle avait pour les humains, notamment ce que l'on avait encore dans les textes qui venaient de la stratégie mondiale de conservation en 1980, où nous étions dans un anthropomorphisme faible. Depuis les années 2002, et encore d'avantage aujourd'hui, nous sommes dans un anthropomorphisme beaucoup plus fort, ce qui devrait nous conduire à réinterroger nos rapports à la nature et nos valeurs par rapport à la nature.

Merci pour votre attention.



PUBLICATIONS

Girault Y., Sauvé L. « L'éducation scientifique, l'éducation à l'environnement et l'éducation pour le développement durable. Croisements, enjeux et mouvances », *L'éducation à l'environnement ou au développement durable : Quels enjeux pour l'éducation scientifique ? Aster*. 2008, n° 46 (Girault Y., Sauvé L.) INRP

Les lecteurs peuvent se référer à un recueil de textes anglo-saxons réunis et traduits par Hicham -Stéphane Afeïssa, il s'agit de l'ouvrage : *Éthique de l'environnement nature, valeur, respect* publié chez Vrin en 2007.

Enfin il faut rendre hommage à Catherine et Raphaël Larrère qui ont largement contribué au développement de ce champ en France. Cf Larrère, C., Larrère, R. *Du bon usage de la nature. Pour une philosophie de l'environnement*. Paris : Aubier (collection Alto), 1997.

MORALE ET ÉTHIQUE FACE À LA QUESTION ÉCOLOGIQUE

PHILIPPE ZARIFIAN

Professeur de sociologie, université de Paris-Est

Je voudrais intervenir sur deux points :

- clarifier, à votre demande, les notions de morale et d'éthique, en indiquant leur différence,
- examiner comment la question écologique modifie les approches de l'éthique préexistantes.

MORALE ET ÉTHIQUE

La distinction que je vais proposer est assez carrée, sans nuances. J'irai à l'essentiel, tout en gardant à l'esprit le fait que je « force » les différences. De plus, il n'existe pas de consensus, ni en philosophie, ni en sociologie quant à la distinction à opérer entre morale et éthique. Je prends donc parti, tout en m'inspirant largement des propositions de Paul Ricœur² sur ce sujet.

La distinction entre morale et éthique revêt une importance forte aujourd'hui, en particulier pour penser les questions de la mondialisation et de l'écologie. Nous sommes loin d'une pure distinction sémantique ou d'un jeu de vocabulaire. On peut aisément voir à quel point la morale du Bien et du Mal est utilisée dans les relations internationales et dans la justification des guerres. Or je ferais volontiers l'hypothèse que nous sommes, en profondeur, dans une période de basculement : alors que la question de la morale a largement dominé,

du moins dans nos sociétés occidentales, en particulier par l'intermédiaire du droit, et alors qu'elle prend le devant désormais dans des actions hostiles et guerrières qui bafouent le droit, on sent une montée en profondeur des références à l'éthique, même si elle s'exprime de manière confuse et inadéquate, de façon inflationniste. Ce basculement est un enjeu pratique. Qui plus est, et la question écologique comme celle de la paix le montrent, il y a urgence à clarifier et opérer ce basculement.

Il ne s'agit pas, bien entendu, que l'éthique remplace la morale, mais d'inverser l'ordre des priorités, d'indiquer que *le suivi d'une éthique est premier et supérieur au respect d'une morale*.

J'ajoute aussitôt que, bien entendu, il n'existe pas qu'une seule morale et qu'une seule éthique. Il faut toujours en parler au pluriel. L'éthique qui s'est développée, par exemple, en Chine au 5^e siècle avant JC est différente de celle développée par Aristote en Grèce à la même époque. Néanmoins, il existe des caractères communs qui réunissent les morales d'une part et les éthiques d'autre part. C'est en

² Paul Ricœur. *Le juste*. Editions Esprit, octobre 1985.

fonction de ces caractères que j'établirai la distinction entre les deux.

LA MORALE

Une morale est un ensemble de règles et de normes qui orientent le comportement des individus en société en fonction de deux pôles opposés : le Bien et le Mal.

Toute morale, à ce titre, est contraignante. Elle l'est comme toute règle, en tant que contrainte de comportement qui doit être respectée et suivie, mais elle l'est aussi comme norme, qui non seulement redouble la dimension contraignante, mais établit un partage entre le normal et l'anormal, donc un jugement de normalité et un processus de normalisation.

Quel qu'ait été son mode d'élaboration (démocratiquement discutée ou imposée de manière autoritaire), une morale se présente comme un ensemble d'obligations et de devoirs, qualifiés de « moraux ». Les deux pôles, celui du Bien et celui du Mal, introduisent une ligne de tension.

Une morale est composée à la fois :

- de préceptes = ce qu'il faut faire, ce qu'il est bien de faire,
- d'interdits = ce qu'il est mal de faire, ce qu'il faut éviter de faire.

Une morale, Hobbes l'avait bien vu, est toujours *artificielle* : elle est une construction sociale et humaine, située dans une société déterminée et réglant, pour l'essentiel, les rapports entre membres de cette société, ainsi que ceux avec les étrangers. La Nature n'y tient directement aucune place. Rien ne peut être dit « naturel » dans une morale. On peut certes poser, artificiellement, que telle manière de se comporter envers la Nature est immorale, répréhensible, mais la Nature n'y figure que comme un pur objet. Les propriétés propres de cette Nature ne sont aucunement en jeu.

Toute morale est sociale, par son origine, par son contenu, par son mode d'élaboration. Elle constitue un objet privilégié des sociologues. Certes, pour les personnes qui croient en une religion et dans la transcendence de Dieu, la morale peut être dite comme étant d'origine divine. Les 10 Commandements représentent encore aujourd'hui un exposé moral paradigmatique, posé à l'époque pour ordonner les comportements du peuple juif, mais dont le contenu a été ensuite assez largement généralisé.

Si la morale est d'origine sociale (ou divine) et n'est jamais d'origine individuelle, par contre elle est destinée à régler les comportements individuels : *les individus respectent une morale sociale ou la bafouent*. Cette situation, artificiellement construite, génère des jugements moraux qui sont omniprésents dans une société donnée. On ne cesse de juger les personnes en fonction du caractère moral ou immoral de leur conduite.

Encore faut-il, bien sûr, qu'il y ait encouragement ou sanction. L'appui majeur de la morale, en tant qu'appelant sanction, réside dans le droit et l'exercice de la justice et, avec elle, tout l'appareil judiciaire et les mesures répressives. Dans nombre de cas, la sanction juridique n'a pas à s'exercer : il suffit de savoir qu'elle existe et qu'elle appuie le jugement premier, qui est souvent un jugement d'opinion, qui provoque un sentiment de culpabilité chez celui qui a pensé et a fait le Mal.

Néanmoins, il est établi, dans nos sociétés occidentales contemporaines que personne ne doit se faire justice soi-même, indiquant bien le caractère social (et non pas interpersonnel) de la morale. Les dispositifs d'encouragement sont moins évidents : ils sont plus tacites, plus symboliques. Mais on ne saurait oublier que, dans les trois religions du Livre, celles qui font référence au Dieu de l'Ancien Testament (Judaïsme, Christianisme et Islam), il existe une récompense suprême : l'accès au paradis.

Une morale donc règle les comportements individuels de l'extérieur d'eux-mêmes, puisque toute morale est sociale, vient d'un ordonnancement de la société. Mais la morale arrive à un raffinement suprême lorsqu'on pose son intériorisation par chaque sujet. Les impératifs moraux de Kant sont posés comme étant (ou plutôt : devant être) le produit suprême de l'exercice de l'autonomie du sujet. Je me pose à moi-même des impératifs. Mais il suffit de considérer le contenu de ces impératifs pour voir qu'ils sont intégralement sociaux (dont la fameuse Règle d'or : « *Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'il te fasse* », reprise de la Bible).

Le respect de la morale s'exprime particulièrement dans la notion de « responsabilité », au sens de « répondre de ». Je réponds de mes actes et de leurs conséquences. Voire : je réponds même de mes pensées.

Reste la question de la fonctionnalité d'une morale : de quelle nécessité sociale procède-t-elle ?

La fonction d'une morale, en général, est double :

- *Garantir l'ordre et la hiérarchie* dans une société et indiquer de quel ordre il s'agit. Il s'agit d'éviter l'anarchie et le désordre. Les gens que l'on suppose dénués de toute morale (et qui souvent ne font qu'appliquer une morale étrangère) sont des barbares. Les actes immoraux sont des actes de barbarie, qui soulèvent l'indignation, avant même d'être juridiquement sanctionnés.

- *Garantir la paix* : juguler les tendances spontanées à la violence et à la guerre civile. Donc : *Ordre et Paix*.

L'ÉTHIQUE

Une éthique est tout autre chose qu'une morale. Il est plus difficile d'en parler, car, jusqu'à aujourd'hui les éthiques ont rarement eu l'occasion de s'imposer socialement.

Il me semble que la définition la plus simple qu'il est possible d'en donner est de dire qu'une éthique est *un ensemble de principes de vie*.

Vie en un double sens :

- manières de vivre,
- pouvoir de vivre, biologiquement et intellectuellement, et pouvoir d'en développer les potentialités.

A la différence d'une morale, une éthique intègre une certaine conception du rapport à la Nature, à commencer par le rapport à notre propre corps, qui, bien entendu, fait partie de la Nature. Les deux termes : vivre et vie ne sont pas à prendre, en premier abord, de manière sociale, mais de manière physique. Il existe une physique de la vie (en ce sens la biologie est un domaine de cette physique) à laquelle l'éthique fait, explicitement ou non, référence. Et sur cette base, en général, une éthique va développer la référence à une puissance et à une vie propre de la pensée imaginative, que les éthiques d'inspiration religieuse qualifieront de spiritualité (mais dont on trouve l'équivalent dans les éthiques non religieuses).

Une éthique est d'abord personnelle et non pas sociale. Avant que d'être ce qu'on appelle un choix (un choix de vie), une éthique se développe sous la forme d'une prise de connaissance et de conscience de notre propre nécessité et pouvoir de vivre, de notre puissance personnelle à vivre. Que peut mon corps ? Que peut ma pensée ? Qu'est-ce qui est bon pour eux ? Qu'est-ce qui est mauvais ?

L'éthique ne se prononce pas sur un quelconque Bien ou Mal, mais elle s'élabore avec une connaissance et expérience de ce qui est bon et mauvais pour le corps et la pensée, et jusqu'à quel point. La médecine en est une bonne source de métaphores : avaler un poison est mauvais pour mon corps. Il peut en détruire la cohésion et donc la vie. Mais il n'est aucunement

mal de prendre un poison ! Manger de manière équilibrée et délicieuse est bon pour le corps et l'esprit. Mais il n'est aucunement « bien » de le faire !

Contrairement à une morale, une éthique n'est pas un état. Ce n'est pas un « être ». Une éthique est toujours un développement, une variation, une existence. Le bon et le mauvais ne s'opposent pas terme à terme, comme le font le Bien et le Mal. Ils ne constituent en rien un pôle d'attraction. *Ils sont une voie, une orientation.* Chacun de nous s'oriente plus ou moins loin dans la voie du bon en fonction d'une certaine éthique de vie.

Une éthique est intégralement positive : elle prône le développement du bon, bien entendu. Mais elle le fait avec la claire conscience qu'on ne peut jamais intégralement éviter le mauvais, que ce dernier sera toujours, sauf si l'on atteint à une sagesse suprême, mélangé au bon. Une morale se veut pure, elle veut statuer dans l'absolu, dans l'ordre du tout ou rien. Une éthique repousse cette conception. Elle raisonne sur du composé. Elle ne se développe positivement que si elle reste attentive aux influences qui sont mauvaises pour nous et qui s'imposent nécessairement. Elle repousse l'idée même de pureté.

Une éthique, je l'ai indiqué, est d'abord personnelle, elle concerne chacun de nous en tant que singularité. Reprenons l'exemple du poison : certains sont, par leur constitution corporelle ou leur habitude, insensibles aux effets de tel poison, alors que d'autres le sont fortement. Une éthique s'observe personnellement.

Néanmoins, si la voie est personnelle, *le contenu éthique ne l'est pas.* C'est un point important à comprendre : *toute éthique possède un potentiel d'universalité* (contrairement à une morale, y compris lorsque celle-ci affiche cette (fausse) prétention). Pourquoi ? Pour une double raison.

D'abord parce que, malgré la singularité de chacun d'entre nous, tous les humains ont une aptitude à vivre et une complexion corporelle et mentale qui sont proches. Certes, il y a des différences dans l'exposition aux poisons, mais il y a aussi nombre de domaines dans lesquels le bon et le mauvais sont communs, sont partagés par tout être humain. Qui plus est, j'y reviendrai à propos de la question écologique, le spectre du vivant est, pour tous les êtres humains, largement identique. Au-delà de telle température, de tel taux de radiation, de telle atteinte à notre intégrité corporelle, nous avons tous la probabilité de mourir. Il en est de même pour le bon : l'affect d'amour et celui de générosité nous renforcent tous, car tous les humains partagent les mêmes affects et les mêmes effets de ces affects.

Ensuite, quand j'ai indiqué que l'éthique avait un potentiel d'universalité, *c'est en direction de l'humain, de prime abord, qu'elle le manifeste, et non pas en direction du social.* Question majeure et qui trouble nos habitudes de penser : ce n'est pas comme être social que le respect d'une éthique se révélera bon, mais comme être humain. *Le potentiel d'universalité concerne l'humanité toute entière et non pas telle ou telle société.*

J'en viens alors à un point délicat : si l'on met en avant ce potentiel, doit-on continuer de parler de l'éthique au pluriel ou en venir au singulier ? Des éthiques différentes ou une seule éthique ?

On ne peut répondre à une telle question de manière dogmatique. Constatons que différentes éthiques se sont développées, à la fois dans différentes civilisations et à différentes époques, chacune développant un aspect déterminé relatif aux principes d'une vie bonne. Mais constatons aussi qu'une large partie des contenus de ces éthiques se recoupent, comme par un effet de l'expérience accumulée et réfléchie de la pratique de la vie humaine. Encore une fois, et il faut insister sur ce point, aucune

éthique ne se pratique dans l'absolu. On peut parler d'un développement, d'un progrès éthique, d'un perfectionnement, mais aucunement d'un aboutissement, pour autant que ce terme ait un sens.

Je ne veux pas contester, par ailleurs, le rôle du social : telle société, telle ambiance sociétale en quelque sorte, peut favoriser le développement positif d'une éthique. Et telle autre, agir plutôt en un sens négatif. C'est là un fait observable. L'ambiance sociétale compte, ainsi que le mode d'exercice du pouvoir politique. Mais du point de vue de la logique interne d'une éthique, la société est un intermédiaire, un milieu favorable ou défavorable, mais elle ne détermine pas la logique interne elle-même.



Une éthique ne peut être imposée par une quelconque contrainte externe. Parler de « règle » ou de « norme » éthique est un non sens. Tout développement éthique provient d'une démarche personnelle, d'un effort de soi singulier, si possible aidé par un effort commun et s'incorporant en lui. Un développement éthique n'est pas une obligation sociale, dans aucun sens de ce terme. Par contre, il réfléchit sur des déterminations et des nécessités. Le fait que tel poison soit mauvais pour le corps est une détermination objective que nous pouvons parfaitement analyser. Mais strictement rien ne nous oblige à en tenir compte. Ou si tel est le cas, c'est qu'une

morale tente de s'annexer une éthique... L'éthique n'est pas une obligation sociale ou morale. Elle n'est pas l'objet d'un respect. *Une éthique est l'objet d'une recherche et d'un effort.* C'est une orientation que l'on prend, parfois de manière spontanée, mais aussi, à partir d'un certain niveau, en connaissance de cause, en référence à notre manière de vivre, de soutenir l'essor de notre puissance de vivre (et donc d'éviter, à l'inverse, tout ce qui nous affaiblit).

Comme il n'existe pas de prescription ou de corps de règles, comment une éthique s'élabore-t-elle ? Par *trois voies* selon moi :

- *la voie de la connaissance rigoureuse*, des causes qui déterminent des effets bons ou mauvais, aussi bien dans notre rapport à la Nature que dans les rapports inter humains ;
- *la voie de la réflexion sur les expériences de la vie*, qu'on appellera volontiers la voie de la sagesse ;
- *enfin la voie des convictions*, qu'elles soient de nature personnelle et/ou culturelle.

Je voudrais m'arrêter quelque peu sur le couple souvent énoncé, lorsqu'on parle d'éthique, formé entre « valeurs » et « convictions ». Il a, en sociologie, une base solide, fournie par Max Weber, qui distingue ce qu'il appelle la rationalité en valeur, effectivement fondée sur des convictions rationnellement motivées et sur un corps de valeurs, les grandes religions en ayant donné l'exemple. Mais personnellement :

- *d'une part* je constate qu'il existe une véritable inflation dans l'usage actuel de ces deux termes, qui, de manière générale, sont utilisés de manière assez creuse, peu argumentée rationnellement, de telle sorte que ce qu'on appelle « valeurs » ressemble beaucoup à de simples sentiments personnels (ce qu'on aime, ce qu'on déteste...). Et quand on parle de « convictions », on fait l'impasse sur les deux autres voies d'élaboration d'une

éthique et leurs exigences (qui font que la « montée » en éthique est une voie difficile, qui demande un effort certain). On ne voit pas d'ailleurs, si tout est rabattu sur des valeurs et des convictions, où pourrait résider le potentiel d'universalité. On se trouve figé dans un pur relativisme culturel ou personnel ;

• *d'autre part*, la faiblesse de Max Weber, qui apparaît bien lorsqu'il veut se démarquer de Marx, est qu'il « oublie » les conditions de production de la vie matérielle, on pourrait dire : les conditions de production du vivre. Et un tel oubli est désastreux et se révèle d'autant plus qu'on fait intervenir la question écologique. Bref : dans l'éthique, telle que définie et abordée par Max Weber, par exemple dans son analyse de l'éthique protestante, les rapports à la Nature et les conditions de production sont totalement occultés. On bascule dans le pur sociologisme.

Je ne conteste pas pour autant l'existence de valeurs et de convictions, mais je pense qu'il faut les reformuler.

Est réellement une valeur ce qui pour nous « fait valeur », autrement dit à une importance discriminante, constitue un principe que nous valorisons. Mais si tel est le cas, nous devons être en capacité de l'expliquer rationnellement, de dire pourquoi tel principe de vie fait valeur pour nous (et pourquoi nous rejetons, comme mauvais, tel autre principe ou approche). Nous sommes donc déjà au-delà d'une simple conviction.

Par ailleurs, une conviction n'est pas le contraire d'une prise de position rationnelle. Une conviction éthique est une croyance qui se présente comme solide en des valeurs de vie. Mais, derrière la croyance, c'est aussi le constat d'une attirance vers ou encore d'une propension à. Nous nous sentons attirés par tel principe de vie, parce que nous éprouvons qu'il nous convient, qu'il nous renforce, que nous y adhérons spontanément. *La conviction se situe dans l'ordre du sentir et du ressentir.* En ce

sens, elle est pré-rationnelle et elle nous fournit une indication spontanée sur nos attirances et nos croyances. En cela elle est importante. Mais il n'y a pas lieu de la survaloriser. Car une conviction qui n'est pas étayée reste en réalité fragile et peut parfaitement, à l'expérience ou à l'intelligence, se révéler parfaitement négative. Qui d'entre nous, dans son expérience de vie, n'a pas été amené à « faire le ménage » parmi ses convictions ? A en retenir et valoriser certaines, à en abandonner d'autres ?

Je vois un lien interne entre le fait de donner valeur à et la formulation de convictions. La conviction est le premier pas, encore largement spontané, qui nous oriente vers ce à quoi nous allons donner de l'importance parmi les principes de vie. Mais il n'est pas le dernier pas.

J'en viens à la question décisive du contenu d'une éthique. Contrairement à la morale, une éthique ne remplit aucune fonction sociale. *Elle oriente, trace la voie du vivre personnel et humain.* Un mot chinois lui correspond : le Tao, la voie. *Une conduite éthique consiste dans le fait de suivre une certaine voie dans la manière d'aborder la vie.*

Quelle voie ? Malgré la pluralité des éthiques, voit-on ressortir des orientations majeures ?

Je pense que oui. Je distinguerai trois grands thèmes.

L'amitié

Depuis Aristote, ce thème est revenu sous différentes variantes :

- l'amitié grecque,
- l'amour chrétien,
- la générosité chez Spinoza,
- le respect d'autrui dans la phénoménologie du 20^e siècle,
- la solidarité dans des philosophies d'inspiration sociale.

Dans toutes ces variantes, on voit la prise

de connaissance de ce qui nous est proche et commun, de l'appui et du renforcement mutuels, l'expérience de la joie que procure le sentiment d'amitié et, sans doute de manière encore plus fondamentale, la plénitude née de l'exercice du pouvoir d'aimer.

On peut sans doute hésiter entre parler d'une éthique de l'amitié ou d'une éthique de l'amour. Mais c'est dans l'amour que réside le véritable potentiel d'universalité (ce que Jean avait compris dans l'écriture de son magnifique évangile, de très loin supérieur aux trois autres).

La liberté

Dans le domaine éthique, la liberté ne renvoie pas à la conception de la liberté mise en avant par le libéralisme politique (« je suis libre de faire ce que je veux, pour autant que je ne porte pas atteinte à la liberté d'autrui »), ni à la « libre volonté », et moins encore au « libre arbitre ».

La liberté n'est pas un état, mais un mouvement, là aussi une variation. Il y a gain en liberté, processus d'émancipation lorsque se produit un renforcement de la puissance de pensée et d'action de chaque individu, du « pouvoir de », dans le sens d'échapper aux dominations (dont les dominations justifiées par une morale), de s'affranchir du jeu des passions, de renforcer sa capacité propre d'agir sur le cours des choses. Cette liberté se renforce par la coopération et par ce que Spinoza appelle « la composition des puissances », et donc grandit en s'associant à l'éthique de l'amitié (ou de l'amour). Elle grandit dans l'agir ensemble.

L'ouverture et l'usage des possibles

Un thème plus souterrain de l'éthique, particulièrement dans la philosophie taoïste en Chine (en particulier chez Lao Tseu), réside dans la posture et la capacité à ex-

plorer les possibles, à ouvrir les options de vie, à s'appuyer sur la propension des choses. On retrouve cette éthique de manière contemporaine chez Deleuze (les virtuels) ou chez Simondon (les potentiels). C'est à la fois la prise en compte d'une réalité virtuelle - la pluralité des possibles est réellement existante et se trouve exprimée, dans le taoïsme, par le Vide - et la capacité à utiliser ces possibles en anticipant leurs développements et leurs effets. Ce type de posture est, nous le verrons, particulièrement précieuse face à la question écologique. On peut la considérer comme une variante de l'éthique de la liberté.

Donc : *Amour et liberté* pour l'éthique.

J'y insiste : cheminer au sein d'une éthique suppose un effort personnel important et soutenu, personnel, et si possible, appuyé par une démarche collective. Mais ce parcours est aussi source de satisfactions qu'aucune morale ne peut procurer.

L'ÉTHIQUE FACE À LA QUESTION ÉCOLOGIQUE

Par rapport aux éthiques philosophiques traditionnelles la question écologique introduit 5 changements majeurs.

LES RAPPORTS HOMMES / NATURE

D'abord, cela va de soi, l'éthique ne peut se limiter aux conduites à tenir dans les rapports entre humains. Elle doit englober notre rapport à la Nature, car nous avons le pouvoir de l'altérer d'une manière telle qu'elle porte atteinte à une partie du vivant, aux capacités de vivre, et en particulier, ce qui nous concerne le plus, à la capacité de maintenir les conditions de la vie humaine sur Terre.

C'est à dessein que je parle de la Nature

avec un grand N. Il faut la prendre dans l'intégralité de ses dimensions et de ses formes pour bien délimiter de quoi nous parlons. J'entends par Nature l'ensemble de l'univers (du moins celui que nous connaissons), le Cosmos considéré dans son ensemble. Je pourrais démontrer, grâce aux avancées de la physique, que tout événement sur Terre, aussi localisé soit-il, met en jeu l'ensemble de l'univers, mais cette démonstration n'a pas sa place dans le présent texte. Je veux simplement préciser ce sur quoi, avec une large certitude, l'espèce humaine a le pouvoir d'agir. Cela s'exprime d'une manière extraordinairement simple : nous avons d'ores et déjà le pouvoir d'altérer les processus naturels de manière à rendre impossible toute forme de vie humaine ou équivalente sur Terre. Par contre, nous n'avons aucunement le pouvoir de « détruire » la Nature. Si la Terre devient un jour semblable à Vénus - ce qui est une possibilité envisageable actuellement -, certes toute forme de vie proche de la vie humaine aura disparu, mais la Nature se sera simplement transformée. Avoir le souci de la Nature « en soi » est une absurdité. Ce dont nous pouvons avoir le souci, c'est de notre rapport à la Nature, telle qu'elle nous affecte (sur le plan de la possibilité de continuer à vivre au plan biologique, mais aussi sur d'autres plans, tel que le plan esthétique, qui fait intégralement partie du vivre). Lorsque j'indique : « vie proche de la vie humaine », je veux indiquer que certaines formes de vie ont une résistance considérablement supérieure à la nôtre et différente. Certaines bactéries, par exemple, résistent à des doses de rayonnement considérablement supérieures à notre résistance. Ou encore, il est probable qu'il existe des formes de vie dans le fond des océans, qui se déploient dans des conditions et sur des registres largement différents des nôtres. La vie humaine, nous le savons, se déploie au

sein d'un spectre très limité, que ce soit en température, en dose de radiations, en composition de l'air et de l'eau. On a pu, par le passé, vanter les capacités d'adaptation de l'espèce humaine. Mais il faut actuellement avoir une claire conscience de ses limites.

Le rapport à la Nature produit *un effet boomerang* : il nous fait un retour sous la forme de la disparition possible de la vie humaine sur Terre et, en attendant, sous la forme de difficultés croissantes (des gens meurent déjà en nombre du fait du dérèglement climatique).

Nous savons déjà quelle nouvelle posture il serait bon qu'on adopte : non pas penser la Nature comme une ressource à exploiter ou comme une entité à dominer (approche que le capitalisme industriel a poussée à l'extrême), mais aimer la Nature et la respecter, respecter ses forces et ses formes, de manière à utiliser, du mieux possible, ses propensions, ses forces et ses lois, ses équilibres systémiques. La culture chinoise est certainement celle qui, à grande échelle, est la plus riche d'enseignements dans ce sens.

Il ne faut jamais oublier que le corps humain fait intégralement partie de la Nature. La santé des corps est un indice essentiel de l'évolution du rapport hommes / Nature.

LE CHANGEMENT D'HORIZON TEMPOREL

Dans les éthiques traditionnelles, mis à part Spinoza, l'éthique restait centrée sur les interactions du présent. Or aujourd'hui, nous savons qu'il faut raisonner sur le long terme, mais un long terme dont la configuration se joue au présent. Ce sont, encore plus qu'à nous-mêmes, à nos enfants et aux générations futures qu'il faut penser. Un verbe parle de cette nouvelle posture face au temps : *le devenir*. Ce qui, dans le présent de nos actes et pensées, préfigure les probabilités pour l'avenir. Qu'est-ce

que l'humanité, dans son potentiel de vie, est en train de devenir ?

On en voit les conséquences. Dans les éthiques traditionnelles, on mettait fortement l'accent sur les comportements individuels associés à des effets de court terme. Il faut dire que la morale et le droit nous y enferment : nous ne sommes pénalement responsables de nos actes que dans les effets tangibles de court terme. Certes le droit commence à évoluer, mais à une allure d'escargot.

A l'échelle de la question écologique, on voit que les enjeux concernent à la fois des transformations nécessaires dans une multiplicité de conduites individuelles quant à leur manière de vivre et des transformations dans des actions et politiques globales.

On voit bien les deux extrêmes d'une exigence éthique : l'engagement de chaque personne singulière, et, en tendance, une prise de conscience et de parti à l'échelle de l'humanité dans son ensemble.

Le niveau d'une société nationale est nécessaire, mais largement insuffisant : les questions écologiques se jouent des frontières !

UN CHANGEMENT PROFOND DANS LA SIGNIFICATION DU CONCEPT DE RESPONSABILITÉ

Aujourd'hui, c'est la signification morale de la responsabilité qui l'emporte largement : c'est la responsabilité, le fait de « répondre de », face à des normes et à des jugements de type juridique. Or, avoir à répondre devant des instances de jugement moral est considérablement en dessous des exigences éthiques actuelles. Le concept de responsabilité est amené à changer de signification : non pas simplement « répondre de », mais « avoir le souci de » et, corrélativement « prendre le soin de ». C'est un changement de posture individuelle, humaine et sociale. Elle n'appelle pas à un jugement, mais à des évaluations.

LES FORMES ET MOYENS DE DIFFUSION D'UNE ÉTHIQUE

Les éthiques traditionnelles se diffusaient de manière lente et à travers un modèle privilégié : l'enseignement réalisé par les sages. Il va de soi que ce modèle n'est pas à la hauteur des défis actuels et du rythme des transformations. Le modèle à privilégier est celui de la propagation latérale, le modèle de l'eau. *Une éthique peut se propager rapidement à la manière d'un ensemble suivi d'ondes.* Les moyens actuels de communication à l'échelle mondiale le permettent.

Ces ondes parlent du progrès des connaissances, de ce que nous savons actuellement et pouvons donc anticiper dans le domaine écologique, des expériences et convictions partagées, et... de l'amour mutuel (on pourrait dire, pour faire image : l'amour du prochain et du lointain, celui envers ceux qui ne sont pas encore nés). Bien entendu, il serait absurde d'ignorer la question du droit. On peut faire entrer la question écologique dans le champ de la morale, édicter des lois et un ensemble de règles et normes relatives à leur application, monter un ensemble de sanctions, fixer des objectifs contraignants. Tout ceci commence à se faire et est nécessaire. Mais on aura compris que mon point de vue est que l'approche morale, qui passe nécessairement par la contrainte et la surveillance, aura et ne peut avoir qu'un impact limité.

De mon point de vue, la bonne question à se poser en permanence est : quel type de droit et d'impératif moral est-il apte à soutenir favorablement les démarches éthiques ? C'est une question à se poser au cas par cas. Mais la force d'une éthique partagée est sans commune mesure avec ce que le respect du droit est susceptible de faire passer. C'est un aspect qui échappe aux hommes politiques, car ils sont formatés à ne penser qu'en termes de lois, de droit, d'appareils de contrôle. Et dans l'horizon temporel de leur mandat...

L'APPARITION DU CONCEPT D'HUMANITÉ CONCRÈTE ET DE MONDIALITÉ

J'en viens à ce qui me semble un changement majeur, qui est celui sur lequel je me suis le plus investi³. Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, les enjeux soulevés par la question écologique sont à l'échelle de l'ensemble de l'humanité concrète et nous incitent à penser « mondialité », c'est-à-dire appartenance commune à une même humanité et partage d'une même responsabilité, d'un même souci. C'est une rupture avec l'humanité abstraite, celle des fameux « droits de l'homme », qui restent sur le terrain moral et imaginent une humanité abstraite et fictive, soi-disant homogène (dénuée de toutes singularités).

Il ne s'agit pas (seulement) de penser l'humanité sous la forme de droits, mais en vertu de la connaissance, des expériences, des convictions de ce qui est bon et de ce qui est mauvais pour la vie bonne de l'ensemble de l'humanité actuelle et future. Ce n'est pas un mince défi ! Mais il est davantage accessible qu'on ne le pense.



³ Voir : **Philippe Zarifian**. *L'échelle du monde*. Editions La Dispute, octobre 2004.

A la suite de ce Congrès, Philippe Zarifian a déposé sur son site personnel (très riche par ailleurs) un écrit inspiré de cette intervention. Référence :

ZARIFIAN Philippe, « Morale et éthique face à la question écologique », intervention dans le cadre du Congrès du Réseau Ecole et Nature à Cherbourg le 28 mars 2008, en ligne le 14 avril 2008 : <http://pagesperso-orange.fr/philippe.zarifian/page191.htm>

ECHANGES AVEC LES PARTICIPANTS

Question à Yves Girault

Vous avez fait référence aux valeurs judéo-chrétiennes, on voit qu'actuellement la Chine est en train de faire la même chose que nous et il ne semble pas qu'elle soit sur le même socle de valeurs morales. Est-ce qu'il existe des travaux sur comment le bouddhisme, la relation à la nature est aussi prédatrice ou est-ce qu'il y a une autre manière d'envisager les choses, mais que finalement il n'y a pas d'impact sur la manière dont elle se développe ?

Yves Girault

Je ne suis pas philosophe de formation, il y a des travaux. Ceux qui s'intéressent à ces aspects là, dans les écrits francophones je vous invite à lire les « Larrère », tous les deux philosophes de l'environnement, et qui ont beaucoup travaillé sur ces aspects là et notamment Catherine a travaillé un petit peu sur l'impact des différentes religions par rapport à l'environnement. Mais là, je suis en zone plus que glissante pour moi ce n'est pas du tout ma spécialité. Je vais quand même donner un élément de réponse mais sans entrer du tout dans le bouddhisme car tout ça n'est pas du tout ma formation. La seule chose que l'on peut se poser, c'est qu'il est clair que selon les cultures, le rapport à la nature jusqu'au boom économique était très différent. Maintenant on est dans un monde de mondialisation, beaucoup de choses ont totalement changé. Mais ce qu'il faut savoir aussi c'est que les aspects de développement durable dans les rapports nord/sud ne sont pas du tout acceptés par beaucoup de pays du sud actuellement. Parce que comment le vivent-ils actuellement

les pays du sud ? Et là il y a beaucoup d'auteurs et de travaux qui ressortent, notamment sur les aspects d'éducation au développement durable qui sont rejetés dans les pays du sud. Ils le vivent en se disant : « ce sont les pays du nord qui ont pollué et pillé la planète et aujourd'hui où nous aussi on aspire à un développement, ils nous demandent d'y aller doucement, parce que si avec le nombre de population que vous avez en Afrique, en Inde, en Chine, vous vous développez, la planète elle va "péter" ». Je caricature à peine en disant ça.

Alors eux ils nous disent qu'il faudrait peut-être réinterroger aussi nos propres pratiques et nos rapports avec la nature. On parle beaucoup du réchauffement climatique, quelles sont les premières populations qui vont souffrir du réchauffement climatique ? Ce n'est certainement pas ceux qui ont bénéficié des moyens d'énergie qui sont sources du réchauffement climatique. Donc là aussi nous avons des problèmes éthiques à nous poser, y compris sur l'ouverture aux frontières. Donc dans ce rapport là, ce qu'il faudrait différencier ce sont les rapports culturels que les populations ont avec l'environnement et une espèce de mondialisation effective depuis quelques années qui peut changer tout un ensemble de choses.

Mais si l'on va de façon plus précise dans le christianisme c'est plus compliqué. On peut aussi trouver son contraire si on va vraiment fouiller dans l'ancien testament. On peut trouver à un moment donné des textes qui disent qu'à partir du moment où c'est une création divine, il faut respecter

la création divine. Donc ce n'est pas tout blanc ou tout noir. Mais que ce soit dans le nouveau et l'ancien testament, il y a beaucoup plus de textes sur la domination de l'homme sur la nature que de réserves, même si pour être totalement objectif il y a des réserves ne serait-ce que pour respecter l'œuvre du créateur.

Question à Yves Girault

Vous avez parlé d'anthropomorphisme et de non anthropomorphisme, est-ce que vous avez essayé de positiver ce dernier terme ?

Yves Girault

Le non anthropomorphisme est positif. Le terme que vous attendez c'est le biocentrisme et l'écocentrisme. C'est pour montrer qu'il y a un anthropomorphisme très dominant y compris dans chacun d'entre nous. Vous allez me dire « vous n'êtes quand même pas contre l'anthropocentrisme ». Bien sûr que l'on ne peut pas rejeter ça à outrance. Mon positionnement personnel c'est qu'il n'y en a aucune qui est bonne. Si on était anthropocentriste à outrance c'est le développement durable, et vous avez compris que je n'adhère pas vraiment à ce qui se fait aujourd'hui. Le biocentrisme total ça ne fonctionnerait pas non plus et l'écocentrisme total ça ne fonctionnerait pas non plus. Il s'agit bien d'aller chercher des valeurs dans les différents courants, je pense que la solution elle est là.

Question

Pourquoi en France a-t-on traduit développement durable alors que le terme anglais est très clair, c'est sustainable

development qui veut dire soutenable ? Et qu'est-ce que cela implique donc cette différence ?

Yves Girault

Vous avez la réponse dans votre question. La traduction n'est pas neutre. Ce glissement sémantique traduit un glissement de valeur. D'abord, moi je ne sais jamais ce qui est durable : c'est le développement qui est durable ? Ou c'est la nature qui est durable ? On nous dit la durabilité c'est pour la nature, moi je dis dans développement durable (DD) il n'y a pas de nature, c'est le développement qui doit être durable. Et dans le développement qui est durable, quand on entend les économistes et les politiques, on parle de la croissance. C'est ça l'enjeu qui est derrière. Maintenant pour ceux qui sont intéressés il y a de très nombreuses publications qui analysent l'impact, y compris de la banque mondiale, dans le développement du concept de développement durable. Il ne faut quand même pas se voiler la face, on est je dirais presque manipulés. Ce qui m'étonne c'est que sur l'échiquier politique en France notamment, il y a une adhésion totale sans pratiquement aucune réserve par rapport à ce concept là, de l'extrême gauche à l'extrême droite pratiquement, une adhésion totale sans réelle réflexion sur ce qui se joue et tous les enjeux qu'il y a derrière. On nous parle du DD à toutes les sauces : on a des maisons durables, des prêts durables, de l'énergie durable. On va presque nous faire croire que le nucléaire c'est du durable. Est-ce que l'on s'interroge sur les déchets ? On entend tout et n'importe quoi sur le durable, bien évidemment je pense qu'il y a des valeurs derrière qu'il faut réinterroger, mais le glissement sémantique n'est pas neutre.

Ce n'est pas parce que l'on n'avait aucun anglo saxon ou français bilingue qui aurait été capable de traduire « sustainable ». Si ça été traduit par DD, et si après, le mot DD a été accepté au niveau international c'est parce que ça correspond à un glissement que l'on voit très bien à Johannesburg en 2002 par rapport à des textes antérieurs. Des années 50, quand on s'intéresse à l'évolution des textes (voir le travail de Lucie Sauvé) on voit très bien comment petit à petit le glissement s'effectue, avec une pente douce jusque dans les années 2000 et 2002 où là on bascule complètement, on change complètement de valeur avec un retour en arrière très fort sur l'anthropocentrisme.

Question

Quel conseil donneriez-vous sur le contre feu sémantique que l'on doit ouvrir par rapport au développement durable ?

Yves Girault

Il ne s'agit pas de détruire le concept de DD, ce n'est pas en ces termes que cela se pose. Mais, il faut essayer de voir ce qui se joue derrière ce concept flou. Il suffit de regarder l'évolution des textes internationaux, et d'observer le glissement, le retour en force de l'anthropocentrisme : l'homme maître de la nature.

Il serait suicidaire aujourd'hui, pour un responsable de structure d'EE, d'aller à l'encontre du DD. Mais il est peut-être nécessaire que vous clarifiez, vous, que vous analysiez ce que vous mettez derrière le DD. Dans quel type de rapport à la nature vous vous situez et que vous distinguez ce à quoi vous adhérez et n'adhérez pas sur le DD.

Philippe Zarifian

L'origine du mot DD a placé le DD sous

l'angle d'un compromis entre 3 dimensions : l'économie, le social et l'environnement. C'est disons, la définition officielle. Ce qui est mal parti car c'est une manière de ne jamais interroger l'économie mais plutôt de chercher à la concilier avec l'entrée environnementale. Mais c'est une conciliation qui est très, très loin des problèmes que l'on doit affronter aujourd'hui. Donc c'est une manière de ne jamais interroger l'économique. Ainsi, on donne certaines contraintes aux entreprises sans aller plus loin.

Autre problème : celui de la temporalité. Le DD est calé sur la temporalité du politique, la temporalité de l'action d'une mairie, d'un gouvernement... On n'aborde absolument pas la dimension du long terme. On peut effectivement s'améliorer sur du court terme, sur le temps du politique, mais peut-être que pendant ce temps là, il y a une série de décisions essentielles qui n'ont pas été prises. L'horizon de réflexion est beaucoup trop court.

Enfin, la manière d'aborder le rapport à la nature en termes de gravité est aussi très étroite et ne suffit pas si l'on veut répondre à l'urgence écologique. Les plus fortes dégradations de la nature ne se voient souvent pas. Ainsi, les lieux et les moments de plus forte pollution sont quand il fait un soleil radieux. Au-delà de la relation immédiate d'amour, de sentiment de beauté de la nature, il y a donc une dimension connaissance de l'environnement dont il faut se saisir.

Question

Et si on rajoutait « du vivant » ou « de la vie » ? (développement durable du vivant, de la vie)

Yves Girault

Ce n'est pas de cela dont il est question dans le DD. Le DD n'est pas un concept mais un mode de gouvernance. Ce qui est en jeu c'est la croissance économique, il ne faut pas se voiler la face, ce n'est pas le vivant. Sinon nous aurions gardé « sustainable development », déjà cela aurait été une autre approche. Je voudrais revenir sur la connaissance de la vie. Le fait d'avoir une approche évolutionniste, écosystémique, change les éthiques environnementales. Certaines éthiques environnementales semblent aujourd'hui moins pertinentes que d'autres. Et notamment, l'éthique biocentrique qui dans l'état de nos connaissances aujourd'hui ne peut pas tenir la route. Si on l'applique à l'extrême on ne peut plus rien faire, ce n'est pas du tout en adéquation avec l'état des connaissances que nous avons aujourd'hui, qui nous permettent parallèlement de savoir qu'un retour en force de l'anthropocentrisme nous emmène droit dans le mur.

Question

Dans les 3 pôles (économique, social et environnemental) il y a recherche d'un équilibre instable. Est-ce possible ?

Philippe Zarifian

La législation impose aux entreprises la réalisation d'un rapport social-environnemental (le RSE). Les entreprises sont amenées à le faire à la fois parce qu'il y a une dimension juridique mais aussi pour une question d'image de marque, car l'écologie se vend bien. Mais si l'on regarde le fonctionnement des entreprises, sur quelle base les décisions sont-elles prises ? Où est le pouvoir ? Où se prennent les décisions ? Il n'y a aucun doute que c'est l'économie

qui domine. Un service DD dans une entreprise, c'est 3 ou 4 personnes qui rédigent un rapport mais leur pouvoir est quasi nul. Bien sûr, il y a des expérimentations et des progrès qui sont faits, mais l'économie est avant tout un capital à rentabiliser et la nature ne peut être vue que comme une ressource, un capital. L'économie actuelle ne peut pas considérer la nature autrement.

Question

Vous avez dit que l'éthique semble prendre le pas sur la morale et moi je ressens plutôt le contraire, notamment par rapport au système éducatif français qui tend plutôt vers une propagation d'une morale de l'environnement que d'une éthique.

Philippe Zarifian

Je ne peux pas vous donner tort ; notamment quand on voit en politique l'influence terrible de la morale. Évidemment quand je dis que l'éthique prend le pas sur la morale c'est contre l'intuitif par rapport à l'actualité. Pourtant je vois quelque chose de l'ordre d'un changement en profondeur. Il y a bien la question de l'éthique qui émerge, un questionnement éthique, mais pas nécessairement chez les gouvernants. Il y a des progrès en profondeur qui sont réalisés, des questions que les gens commencent à se poser. Les alertes que l'on commence à avoir de la part de scientifiques, des conférences internationales, sont chaque fois un peu plus graves et cela trouble les personnes. Les gens se posent des questions qu'ils ne se posaient pas jusqu'à présent. Ils ont donc plus de dispositions à prendre en charge ces questions. Et on est bien là sur une avancée éthique qui, contrairement à la morale, implique un engagement personnel.

🐦 Question

Quelles formes d'éducation verriez-vous par rapport à la morale, à l'éthique et l'éthique écologique ?

🐦 Philippe Zarifian

Ma pratique est celle d'un professeur d'université. J'ai ouvert, depuis plusieurs années, à partir du master (bac + 4), un cours intitulé « Entreprise et société » dans lequel la question écologique a la place majeure. Les réactions des étudiants ont été de dire « c'est la première fois qu'on nous en parle », c'est sidérant !

Je me base sur la connaissance de choses qui sont banales, qui sont plutôt de l'ordre de faits établis par des communautés scientifiques montrant la gravité des problèmes. A tel point que je peux passer pour un alarmiste. Je pars des travaux du philosophe Hans Jonas, auteur de l'ouvrage « Le principe responsabilité », qui a écrit, en 1979, qu'il est bien possible qu'il n'y ait pas de générations futures. On ne peut pas évacuer cette hypothèse d'une disparition de la vie sur terre. Il est certain qu'on ne sait pas quelle planète on va laisser à nos enfants mais peut-être n'y aura-t-il pas d'enfants, qu'ils ne pourront pas vivre. Je provoque ce faisant un réel choc, mais c'est une possibilité réelle. Bien évidemment, j'adoucis ensuite mes propos, je parle de l'écologie et des dispositions législatives prises depuis le 19^e siècle jusqu'à aujourd'hui tout en démontrant que ce n'est pas suffisant et qu'il y a autre chose à mettre en œuvre, et cet autre chose, c'est l'éthique.

🐦 Yves Girault

L'éthique ne peut pas s'imposer, il s'agit de valeurs personnelles. Par contre, dans une équipe par exemple, comme j'ai pu

le faire dans mon équipe pédagogique du muséum, on peut clarifier les éthiques environnementales des personnes. Le but n'est pas de situer les bons et les mauvais mais de prendre conscience de la diversité qu'il peut y avoir au sein d'une équipe et de savoir où l'on se situe, c'est tout l'intérêt des typologies qui sont des repères et non des casiers.

🐦 Question

Je vois la même différence entre éthique et morale qu'entre spiritualité et religion. Nous sommes plutôt entre deux feux. La morale s'est un peu écroulée mais l'éthique et la spiritualité ont du mal à émerger car nous sommes dans une société individualiste. Dans cette période charnière, notamment avec l'apport d'une nouvelle échelle, le rapport au monde, l'enjeu n'est-il pas de faire ressentir aux personnes le sentiment d'appartenir à quelque chose de plus grand qu'elles ? Et pensez-vous que pour mettre en place cet entendement nécessaire à un nouveau contrat social, et cette volonté on peut penser que ça va se faire par l'éthique, par un travail de fourmi, de débat... ou alors faut-il un retour à la morale pour sauvegarder l'humanité et le vivant ?

🐦 Philippe Zarifian

Les référents moraux sont en partie en train de s'écrouler, c'est vrai et cela pose question. On ne sait même plus très bien ce qu'est une société. Ma démarche est double, si l'on veut qu'une éthique mondialiste se développe, il est nécessaire de :

- mettre à jour les problèmes de nature mondiale, qui ne dépendent plus des frontières mais de phénomènes d'interdépendances (déserts, cyclones...) ;

- prendre en compte la diversité des cultures, voire des civilisations : c'est pour moi une recherche personnelle sur la manière dont les différentes cultures ont traité le rapport à la nature (par exemple en Iran, le respect de la nature est plus fort qu'en France, c'est une civilisation de l'eau et de soin de la nature).

La constitution d'une éthique mondialiste doit intégrer tous les apports, mais pour les intégrer, il faut s'ouvrir à d'autres civilisations.

Contribution

Plutôt que de DD on pourrait parler de « développement sage ». Le défi c'est que les êtres humains soient plus solidaires, se sentent appartenir à une même planète même s'ils ont des tendances individualistes.

A signaler : le dernier livre de Michel Serres qui rapproche l'idée de propriété à celle de propriété et dit que les hommes polluent pour marquer leur territoire. Le regard à porter sur les entreprises est à nuancer. Il y en a de toutes tailles. Il ne faut pas caricaturer le monde économique. Il faut distinguer un petit artisan, des agriculteurs qui ont une approche responsable et des entreprises de grande taille qui tournent avec des actionnaires. Il y a des phénomènes interpellants dont il faut prendre conscience (voir « Sortir du mur » de Patrick Viveret) et on peut souligner des initiatives comme celles des AMAP ou de Marie-Monique Robin qui a fait un film sur Monsanto. Il faut aussi souligner toutes les initiatives qui vont dans le bon sens et qui sont prises, en France et ailleurs, et ne pas toujours diaboliser.

Attention au terme « protection de la nature » car il donne de fait le droit de la salir.

Question

Je m'interroge sur le fait que depuis toujours l'être humain essaie de se distinguer de l'animal et dans quelle mesure n'a-t-on pas oublié ce qui motive toute espèce : la survie. On est une menace pour nous-mêmes. La nature est-elle là pour nous rappeler ses règles ? Devrions-nous l'observer, nous en inspirer ? Est-ce que l'on menace notre propre survie ?

Philippe Zarifian

C'est pour cela que j'insiste beaucoup sur la question du corps. En France, on valorise à l'extrême l'intellect et pas assez le corps. Or, cette constitution naturelle qu'est le corps n'évolue quasiment plus, il est donc clair que la capacité d'adaptation du corps humain aujourd'hui est très limitée. On peut donc considérer que l'espèce est menacée. J'ai beaucoup voyagé et vu l'influence de nombreuses cultures. On a du mal, dans nos sociétés, à se penser soi-même comme composante de la nature et la question de l'écologie nous le rappelle.

Yves Girault

Le rapport à l'animal n'est pas évident. Par exemple la protection des gorilles au Rwanda ; les européens trouvent cela normal alors que les populations locales trouvent normal d'en tuer un pour se nourrir. Cela nous réinterroge sur nos comportements par exemple par rapport aux ours des Pyrénées qui gênent nos stations de ski !

Le rapport à l'animal dépend d'un contexte, et cela pose la question de notre droit d'ingérence. Cela traduit aussi notre rapport à l'autre : nous sommes dominants sur les animaux mais aussi sur les autres populations humaines.

Question

Quelles expériences et quelles convictions vous ont amené à faire le choix de mener des travaux de recherches sur et avec les entreprises ?

Philippe Zarifian

Dans mon histoire personnelle, je suis économiste au départ puis je suis devenu sociologue et sociologue du travail sur les questions de compétences. Je travaille avec des grandes entreprises sur les projets de développement des compétences et de rénovation des organisations du travail. Je mène des recherches-actions c'est-à-dire des recherches qui visent à transformer. Je travaille avec des entreprises publiques ou ex-publiques qui produisent du service (La Poste, la SNCF...). Par ailleurs j'ai vécu six ans au Brésil, je suis d'origine arménienne, ma mère est suisse, ce qui facilite mes démarches c'est ce grand mélange de cultures et de civilisations.

Question

Je suis enseignante en BTSA GPN et j'ai à cœur de savoir comment je vais récupérer toute cette matière pour ma pratique d'enseignante pour former de futurs éducateurs à l'environnement. Cette bipolarité Homme-Nature, bioécocentrisme et anthropocentrisme... il faudrait peut-être trouver quelque chose entre les deux pour que l'homme et la nature vivent ensemble. Il faudrait naturaliser l'homme et humaniser la nature et le développement soutenable, le mettre là... Pour moi, un éducateur à l'environnement doit être fondamentalement un très bon vulgarisateur scientifique, le savoir est quelque chose de fondamental, il doit sans cesse se poser des questions et s'enrichir.

Il doit aussi mettre son public en situation d'expérience. Il doit avoir une éthique contagieuse au travers de ses activités, ne pas être quelqu'un qui donne des réponses mais qui fait émerger des questions. Il doit sans cesse se méfier des évidences et semer pour récolter plus tard.

Yves Girault

Je pense qu'il faut différencier animateur nature et animateur en environnement qui correspondent à des pratiques différentes, à des démarches différentes. A la fois je vous suis sur l'aspect maîtrise des concepts scientifiques et à la fois pas complètement. Car l'une des difficultés aujourd'hui en EE c'est qu'il s'agit souvent de savoirs non stabilisés et d'approche probabiliste. Le rapport au savoir est différent, l'enseignant, l'éducateur, ne peut tout savoir aujourd'hui. L'école française sur « les questions socialement vives » est à la pointe sur ce sujet là.

Voir la revue Aster n° 46 « L'éducation à l'environnement ou au développement durable : quels enjeux pour l'éducation scientifique ? » coordonnée par Yves Girault et Lucie Sauvé, parution en juillet 2008.



ATELIERS D'ÉCHANGES

Suite aux apports théoriques de la matinée, la journée s'est poursuivie par 5 ateliers d'échange sur les sujets suivants,

Atelier 1 - Éthique et biodiversité

Atelier 2 - Consultation et participation citoyenne : une nouvelle éthique pour la démocratie

Atelier 3 - A la recherche d'une voie éthique dans l'alliance entre collectivité et association

Atelier 4 - Éthique et éco-responsabilité dans les établissements à vocation éducative

Atelier 5 - Partenariats association-entreprise : questions d'éthique ?

Dans un premier temps, 1 à 2 acteurs de l'EEDD présentent une pratique pédagogique vécue, une réflexion en cours, un questionnement. Le second temps de l'atelier est consacré au débat, permettant ainsi d'échanger, et de réfléchir sur le sens de l'action présentée. Un troisième temps est consacré à l'identification de 2 à 3 points de vigilance à retenir et des perspectives envisagées sur le sujet de l'atelier.

ATELIER 1

ÉTHIQUE ET BIODIVERSITÉ

TEXTE INTRODUCTIF À L'ATELIER POSÉ PAR LES ORGANISATEURS

La biodiversité, nous la considérons comme un élément majeur de l'EE, au même titre que d'autres. Éduquer à la biodiversité semble être une belle opportunité à saisir pour :

- partager avec d'autres acteurs (les scientifiques, les naturalistes par exemple) ;
- s'interroger sur nos propres comportements-postures-attitudes vis-à-vis des autres (autres espèces, autres hommes, autres milieux de vie). Suis-je dans la nature ? Est-ce que je la protège pour me protéger ? Est-ce que j'agis pour le futur ? ;
- redonner de l'importance à la nature ordinaire, la nature de proximité ; la complexité écologique faune-flore-relations

est réelle partout, y compris sur le terrain vague derrière l'hypermarché du coin ! Allons la découvrir ! ;

- lier des contacts avec le vivant, le réel et développer un sentiment d'appartenance au monde.

La biodiversité la plus en danger actuellement est peut-être la nature ordinaire. A différents niveaux, il est légitime aujourd'hui de s'inquiéter sur le devenir des hirondelles, des coccinelles à sept points (en concurrence avec l'invasive asiatique), du devenir des abeilles ou des variétés anciennes de pommes... Ne suffirait-il pas d'un peu plus d'éthique au quotidien pour favoriser la conservation de cette biodiversité, et au-delà, pour l'enrichir ?

Intervenants

Christiane DORLÉANS, Jardin conservatoire du Pays d'Auge et Frédéric CHEVALIER, assistant du responsable des aquariums de la Cité de la Mer.

SYNTHÈSE DES ÉCHANGES ET DÉBATS

🐟 Présentation synthétique de l'expérience de l'Aquarium de la Cité de la Mer

Comment avoir une relation éthique avec la faune ?

Le mot biodiversité désigne la variété du monde vivant, ou plus largement la diversité de la vie sur Terre. Nous distinguons 3 ordres de biodiversité : diversité génétique, diversité spécifique (entre les différentes espèces) et pourquoi préserver la biodiversité (place anthropocentriste) : c'est elle qui apporte nos ressources vitales, notre source d'alimentation.

Quelle éthique en aquarium ?

La capacité biologique dicte les manières de travailler (manipuler, nourrir) avec les animaux.

Les missions concrètes :

- **Sensibiliser le public** : (ateliers pédagogiques, manifestations, présentations didactiques) présentation d'une mosaïque d'espèces qui représente l'écosystème.
- **Préserver la faune** : impacts faibles vis-à-vis des prélèvements, cohérence des peuplements, choisir l'origine des espèces (classification UICN : certaines espèces sont interdites, en danger, une liste rouge existe). Pour cela, des cadres et des normes protègent : Convention de Washington, classification UICN...
- **Soigner les espèces** : surveiller la qualité de l'eau, la maintenir, nourriture vivante et congelée.

Impact de l'aquarium : tous les rejets sont traités avant d'être rejetés dans la nature.

Quel avenir pour les aquariums ? Logique durable ?

La reproduction sur le site est un avenir pour les aquariums l'idée étant de ne plus prélever dans la nature.

🐟 Échanges et questions

Aquariums et biodiversité

Les aquariums travaillent en réseau et ne reproduisent pas les mêmes espèces, il y a des spécialisations selon les aquariums. Il existe néanmoins des prélèvements dans la nature, prélèvements post larvaires qui n'ont pas d'impact. Attention de ne pas oublier qu'il y a un impact sur les espèces qui se nourrissent de ces éléments et qui en pâtissent forcément.

L'échelle prise pour parler de la biodiversité évolue. Il faut amener l'homme dans cette approche de la biodiversité. Le développement durable nous a fait perdre l'aspect biodiversité, comment y revenir ?

Question de sémantique

Les mots employés du type « nature » ont été remplacés par biodiversité, de même que environnement remplacé par développement durable. « Nature » semble être un terme plutôt rassembleur. Le mot nature n'est plus utilisé dans nos milieux *a contrario* des entreprises qui s'en servent dans leur marketing produit.

Animateurs/animations

Quelle est notre perception d'animateur ? En quoi nos pratiques servent la biodiversité ? Quelles animations prônent la biodiversité ? Quels sont les exemples éducatifs ? Quelles compétences l'intervenant a-t-il ? L'animateur fait des animations nature mais le chercheur souhaitera parler de biodiversité. Contrainte de l'image que donne

la biodiversité qui est un mot attrayant. Quelle que soit l'animation, s'il y a une place pour le milieu ou l'espèce, on passe par la biodiversité (par l'entrée sur son milieu, ses interactions avec d'autres espèces, les milieux fragiles...). Faut-il diaboliser ou culpabiliser l'homme pour qu'il y ait acte d'engagement ? Y a-t-il une place pour nos pratiques dans l'enceinte de l'éducation nationale ? Quelles difficultés avec les nouveaux programmes ? L'animateur doit faire vivre aussi les enjeux sociaux liés à la biodiversité (pertes, problèmes...), faire vivre les points de vues. Peut-être faut-il travailler sur la biodiversité par l'approche de l'importance de nos actes de consommation, par notre alimentation. L'entrée approche symbolique de la biodiversité : quelles différences entre le poisson aquarium et celui que je mange ?

Le public

Les enfants sont de moins en moins en lien avec la nature (peur de la saleté, la feuille est une pollution...). Comment éduquer à la biodiversité dans ces conditions ? La biodiversité est un enjeu planétaire. Quelles prises de conscience des personnes qui visitent un milieu naturel sur leur propre rôle dans la perte de la biodiversité ? L'école aussi s'est coupée de la nature (peur, circulaires...). Il y a plus d'attrait pour les espèces « exotiques » alors qu'il y a de l'incroyable aussi dans la nature « ordinaire » !

Généralités

La biodiversité appelle d'abord la notion scientifique puis elle va au-delà de l'espèce. Faut-il aller vers la biodiversité ou que la biodiversité vienne à nous ? Faut-il favoriser la biodiversité extraordinaire par le biais des outils de salle ou aller faire des sorties sur la biodiversité ordinaire ?

🐾 Points de vigilance et perspectives

Points de vigilance

- 🐾 Garder/cultiver/préserver nos pratiques éducatives :
 - le contact du terrain : en particulier le terrain de proximité, la nature ordinaire,
 - donner l'envie,
 - diversifier les approches pédagogiques.
- 🐾 Attention au catastrophisme, à l'alarmisme dans nos pratiques.
- 🐾 Jusqu'où peut-on aller au nom de la biodiversité ?

Perspectives

- 🐾 Se rapprocher de l'éducation nationale :
 - organiser une lecture commune des programmes,
 - argumenter pour favoriser (préserver) les sorties de terrain,
 - s'inquiéter de la place des éducateurs à l'environnement auprès de l'EN pour travailler sur la biodiversité (et plus largement...).
- 🐾 Développer/multiplier les actions pour chercher à diversifier :
 - les publics (ex : familles, agriculteurs...),
 - les lieux d'intervention.

ATELIER 2

CONSULTATION ET PARTICIPATION CITOYENNE : UNE NOUVELLE ÉTHIQUE POUR LA DÉMOCRATIE

TEXTE INTRODUCTIF À L'ATELIER POSÉ PAR LES ORGANISATEURS

Nul doute que les problématiques environnementales demandent à l'humanité de repenser sa place sur la planète Terre. Au delà des décisions prises par les instances nationales ou internationales, une prise de conscience généralisée semble être indispensable pour mener à bien ce qu'Edgar Morin nomme une « politique de civilisation ». Le principe 10 de la déclaration de Rio, la convention d'Aarhus, la Stratégie nationale du développement durable... autant de documents repères forts qui en appellent à la participation des citoyens. Ainsi, afin de faire face aux problèmes environnementaux, tous les habitants d'un territoire donné sont invités à s'intéresser à la chose publique, au fait politique à la participation critique. Tous les démocrates s'en réjouiront. Reste qu'il faut maintenant résoudre la question du comment impliquer les citoyens, comment les amener à véritablement participer ? Quelles sont les réponses des éducateurs ?

Intervenants

Michel HORTOLAN, chargé de mission à l'IFREE en Poitou-Charentes et Marc HOUSSAYE, président de l'ARCADIE de Caen, organisateur des cafés citoyens.

SYNTHÈSE DES ÉCHANGES ET DÉBATS

📌 Présentation de l'appel à projet pour la DCE l'Agence de l'Eau Garonne

La mise en place d'une consultation dans le cadre de la Directive Cadre Européenne (DCE) sur l'eau suppose la mobilisation de moyens avec une obligation de résultat en rapport avec les volumes d'eau consommés.

Qu'est-ce que la DCE et que veut dire « bon état de l'eau » sur lequel il est demandé au grand public d'être force de proposition ?

Dans ce cadre, l'Agence de l'eau Garonne a lancé un appel à projet pour cette consultation afin d'assurer des relais. L'association Charente Nature s'est positionnée sur cet appel pour deux raisons :

- la DCE va dans un sens que l'association ne peut que soutenir globalement dans ses intentions affichées,
- Charente Nature doit être présente dans l'espace public et animer le débat public.

Principes

- Etre un relais efficace et « loyal ».
- Jouer un rôle important concernant l'apport de connaissances.
- Recueillir une parole qualitative.

Méthodes

- Territorialiser le plus possible la démarche.
- S'appuyer sur les événements existants.
- Poser les principes du partenariat (4 principes : toute personne doit pouvoir être mise en situation de s'exprimer et d'argumenter/ Affirmation que la parole de chacun est chargée de sens / Pas de recherche du consensus mais recherche de l'expression des extrêmes / Toutes les opinions sont respectables de manière égale et

on ne s'inscrit pas sur le mode raison/tort).

- **Organiser la consultation :** mise en place d'un diaporama « pédagogique » réalisé de concert avec les acteurs du territoire et animé par Charente Nature. Ce diaporama est voué à être présenté en 1^{ère} partie puis mise en place de petits groupes et recueil des expressions de chacun. Ensuite, récolte des écrits et engagement sur les résultats de la production. Restitution sous plusieurs formes à plusieurs interlocuteurs, puis débat avec tout le monde.

Un travail de réflexion sur cette expérience a été engagé afin de déterminer les raisons qui ont poussé à se lancer dans cette action. Toute la démarche est théorisée et formalisée. Une remarque importante a été de mettre en avant l'existence d'une dualité entre parti pris et nécessité de remettre en place des espaces où tout le monde pourra s'exprimer.

■ Présentation de l'expérience de l'Arcadie et de ses cafés citoyens

Le réseau des Arcadies est national. Il met en œuvre un outil d'expression citoyenne : le café citoyen, espace de débat sur des sujets de société. Ces cafés donnent la possibilité de communiquer à chaque citoyen en capacité de s'exprimer en tant que citoyen. Une des règles est qu'il n'existe pas de « parole sacrée ». L'animation de ces cafés doit permettre aux gens de s'exprimer librement et tous sont au même niveau (y compris les personnes pouvant être reconnues expertes d'un sujet).

Le réseau des Arcadies travaille sur deux aspects.

- *Une tradition philosophique à faire vivre*

Avec une pratique régulière de l'expression citoyenne, de nouvelles habitudes

peuvent être prises. Pour changer les habitudes, il faut en mettre d'autres en place. La société est pleine de rituels. Si la population sait qu'il existe un lieu où elle peut s'exprimer librement, avec une neutralité politique, les gens y viennent librement. Le constat est que les gens ont beaucoup de choses à dire et qu'on ne verbalise pas assez de nos jours. Cette pratique de cette prise de parole permet aux personnes de prendre confiance en elles, et permet aussi l'expression d'avis divergents, source d'innovation.

- *Un aspect plus législatif*

Réalisation d'un cahier de doléances rempli et proposé à ceux qui ont la possibilité de les mettre en œuvre. Ici l'association garde ses distances en n'ayant aucun parti pris.

L'intérêt de la démarche du café citoyen est de chercher ensemble des solutions. On s'aperçoit qu'il faut faire fi des clans et que les problèmes qui nous concernent tous doivent être traités de manière collective. Sans savoir pourquoi, on constate que c'est très variable d'une ville à l'autre. Nécessité d'avoir des animateurs formés (école) pour qu'ils sachent être attentifs au consensus pour relancer le débat, qu'ils soient vigilants aux personnes qui manquent d'assurance. Aujourd'hui il y a un réel besoin d'expression des citoyens. L'expert n'a pas de souci d'expression et dès qu'il y a un expert il n'y a pas de débat. Donc, il faut que les gens se réapproprient la parole avant de réintroduire l'expert pour qu'il fasse part de son savoir. Nécessité d'en faire intervenir au moins deux pour créer le débat.

Échanges et débats

La question de l'expert

L'expert n'est pas un chercheur. Il s'engage sur une question et répond à une commande. L'expert n'est pas associé à la décision. Ce sont les élus qui décident. Il n'y a pas d'expert universel ni de non expert universel, et donc pas d'approche globale par un seul. Par exemple, la peine de mort n'est plus mais on emprisonne à vie par décision d'un jury citoyen sans devoir faire preuve d'une expertise. Ce jury intervient comme une aide à la décision. Il en est de même pour le droit de vote. Chacun d'entre nous peut apporter quelque chose au débat.

Des règles à déterminer dans l'articulation citoyens/élus/acteurs de terrain (légitimité plurielle)

Dans les instances citoyennes, il faut clarifier les règles du jeu. Les citoyens seront-ils associés à la décision ? Les espaces d'expression citoyenne sont-ils des lieux de rencontre d'opinions ou d'acquisition de connaissances participant à une transformation socio-environnementale ? Le couple « connaissance/opinion » va de pair avec « savoir/pouvoir ». La clarification est essentielle, quel est le cahier des charges ? Il faut établir la différence entre « consultation » (connaissance des avis) et « concertation » (prise en compte des avis). Restituer les résultats de la concertation aux participants peut enclencher des dynamiques territoriales importantes. De même, faire connaître ces paroles aux institutions peut faire levier à condition de ne jamais laisser entendre que ces retours impliqueraient des modifications quelconques. Cela passe donc par l'implication des acteurs de terrain

eux-mêmes dans les lieux d'expression. Il faudrait un engagement des élus à prendre en compte les avis citoyens. La démocratie représentative a atteint ses limites même si ces modes d'expression (consultation / concertation) ne doivent pas être idéalisés. La confrontation des idées permet aux gens de sortir de leurs schémas propres. Personne ne détient la vérité, on la cherche tous. Aujourd'hui émerge l'idée de la légitimité plurielle (militante, expertise, participative, représentative).

La question de l'animation

La fonction d'animation ne tue pas l'identité de l'animateur. Il se met au service du groupe et l'animation est le pilier de la réussite du débat ! Cette posture demande beaucoup d'humilité. L'animateur n'est donc pas neutre mais il est impartial. Son impartialité lui permet de prendre de la distance et de comprendre plus rapidement les interventions, et ainsi de mettre en liaison pour animer le débat. En ce sens, les règles qu'il se fixe (ordre de parole par exemple) sont de bons adjutants. On peut rapprocher la posture de l'animateur avec celle du professeur. Le professeur doit donner la parole aux jeunes mais aussi être capable de montrer qu'il a des convictions. Il y a des moments pour animer, faciliter l'expression de chacun, et d'autres pour s'exprimer et participer au débat.

Les pratiques de l'animateur sont très importantes car il joue un rôle pivot qui permet de sécuriser les participants et lui-même. Question de la maîtrise de la démarche d'animation et de la formation de citoyens animateurs volontaires (accepter de se former pour être en capacité d'animer).

La question des élus

Il ne faut pas confondre la méthode de projet et la technique d'animation. Un échange en ce sens serait intéressant avec les élus. L'expression de leurs convictions est fondamentale. Il faut leur aménager des espaces d'expression pour éviter la monopolisation de la parole. Le dialogue est primordial pour savoir dans quel cadre se pose la problématique et ainsi proposer les bons outils aux élus.

 **Points de vigilance et perspectives**
Points de vigilance

- ◆ Clarifier les règles du jeu, poser le cadre.
- ◆ Que fait-on de la parole donnée et reçue ?
- ◆ Place de l'expert, égalité face à la parole.

Perspectives

- ◆ Travailler ensemble, légitimité plurielle (citoyens, élus, experts, association...), apprendre en commun.
- ◆ Formation à l'animation, techniques d'animation.
- ◆ Favoriser les habitudes : une piste pour faciliter la mobilisation, l'implication.

ATELIER 3**A LA RECHERCHE D'UNE VOIE ÉTHIQUE DANS L'ALLIANCE ENTRE COLLECTIVITÉ ET ASSOCIATION****TEXTE INTRODUCTIF À L'ATELIER POSÉ PAR LES ORGANISATEURS**

Quand l'interrogation des relations contractuelles avec les collectivités peut devenir un appui, un levier pour la société civile !

Ces relations contractuelles entre associations d'EE et collectivités se basent depuis longtemps sur une pratique du partenariat. Elles reposent juridiquement sur le régime de la subvention et se matérialisent la plupart du temps par des conventions d'objectifs. Le constat actuel montre une évolution importante de ces relations contractuelles : les conventions de partenariat sont en net recul par rapport au développement de procédures relevant de la commande publique. L'aspect le plus visible de cette évolution est l'apparition récurrente d'appels d'offres dans le domaine de l'éducation à l'environnement.

S'il existe un code des marchés publics, il n'y a pas de code du partenariat. Le partenariat étant défini « comme une charte des engagements réciproques », les points de convergences, les valeurs communes sont certainement la base des relations contractuelles. Cette voie éthique permet-elle de prendre en compte le fait associatif et son projet ?

Intervenants

Nadine TOURNAILLE, Région Basse-Normandie et Grégoire DELFORGE, Réseau Ecole et Nature

SYNTHÈSE DES ÉCHANGES ET DÉBATS

État des lieux des relations collectivités-associations

Des constats faits dans le cadre d'une étude sur le sujet menée par le Réseau Ecole et Nature

On constate une grande tendance. Il y a de plus en plus d'appels d'offre lancés par les collectivités au détriment des subventions dans les relations associations-collectivités.

Il existe des manques au niveau des services financiers et juridiques : que ce soit du côté des associations ou des collectivités, il y a une méconnaissance du sujet. Le doute est souvent présent lorsqu'il est question de savoir si un projet doit faire l'objet d'une commande publique ou d'un dossier de subvention. Lorsqu'une collectivité accepte de financer un projet associatif, c'est parce qu'il y a eu une rencontre des deux projets et que l'ensemble est cohérent.

Des observations

- Certaines associations sont en perte de projet associatif, ce qui les fragilise.
- La commande publique contribue également à la fragilité des associations, car cela génère de la concurrence. On observe des compétitions entre les acteurs d'un même territoire.
- On observe une perte de la qualité de l'EE par la commande publique.
- Problème financier, contrôle de légalité, les services de l'État mettent le nez là où il y a de la concurrence et un certain volume d'activité.

Des solutions

Le REN travaille pour éviter que le mal s'installe, il cherche à créer des outils

pour favoriser le partenariat. Il existe notamment un « Dispositif d'évaluation et de valorisation de l'utilité sociale en environnement » (DEVUSE). C'est une démarche à engager par une association pour repositionner son projet associatif et pour avoir un meilleur impact auprès des élus pour les demandes de subventions. Le manuel DEVUSE est en ligne sur le site du CNAR Environnement www.cnarenvironnement.org

La vision du Conseil régional de Basse-Normandie

En préambule, Nadine Tournaille excuse les élus du conseil régional (CR) qui n'ont pu participer au Congrès. Les informations données ici sont sous couvert du devoir de réserve lié au métier de l'intervenante. Au conseil régional de Basse-Normandie, il existe un service qui se charge de la mise en place de l'Agenda 21, avec un volet « soutien des associations d'éducation à l'environnement ».

Des problématiques en termes d'éthique sont posées.

Convention avec la CPCA : est-ce que l'on finance les associations pour ce qu'elles sont ou pour ce qu'elles font ?

Un exemple avec la politique de l'emploi : le problème est de savoir si le CR doit financer d'une façon continue les emplois qui à l'origine doivent s'auto-financer. Le CR se pose la question de savoir quelles structures elle doit aider. Finance-t-elle uniquement les associations qui répondent à la politique de la Région ?

Quelle est la limite entre le partenariat, la prestation et l'instrumentalisation ?

L'importance du dialogue entre les acteurs

est à souligner bien qu'il existe un rapport de force du côté du financeur car il détient les fonds. Certaines associations considèrent le conseil régional comme un ennemi. Le respect mutuel est ainsi « faussé ».

Ce sont les échéances électorales qui régressent les collectivités.

Par défaut, elles ne sont pas stables dans le temps, mais des efforts sont faits par des Contrats de plan d'objectifs par exemple.

Le conseil régional n'est pas trop favorable aux marchés publics, mais la réglementation oblige parfois à passer des appels d'offre.

Les employés administratifs manquent d'outils pour établir des marchés publics qui « favorisent » le partenariat, en prenant en compte les attentes des associations, qui sont parfois similaires.

🍷 Échanges et débats

La complexité du système des marchés publics

Les élus et les employés administratifs manquent de temps et de compétences sur cette question. Qu'est-ce qui oblige une collectivité à passer un appel d'offre ? Chaque contexte est à étudier et il y a autant d'arguments pour obliger une collectivité à passer un appel d'offre que l'inverse. L'appel d'offre n'est pas toujours obligatoire.

Une culture commune du partenariat ?

Quels échanges existent entre les élus ou les techniciens des différentes régions ? Pourquoi il n'y a pas plus de connaissances communes ? Il existe un travail avec le CNFPT pour créer des formations sur le partenariat mais il y a encore un très

gros travail à faire sur la mise en réseau des agents et des élus territoriaux. Le besoin de connaissance mutuelle est reconnu mais le fonctionnement des collectivités est très complexe.

La relation associations-collectivité

▪ Est-ce que les associations peuvent agir sur les choix des collectivités pour la construction d'un bâtiment HQE par exemple ? Il faut prendre en compte le manque de temps des agents des collectivités concernant les problèmes écologiques mais des exemples existent qui vont dans ce sens.

▪ Pourquoi le CR ne s'appuie-t-il pas toujours sur les associations déjà existantes ? Pourquoi certaines régions créent-elles des services d'EE plutôt que de s'appuyer sur le tissu associatif local ?

▪ Est-ce que les collectivités peuvent sauver une association en perdition ? C'est arrivé que le CR de Basse-Normandie donne à titre exceptionnel une subvention pour sauver une structure (suite à la grippe aviaire).

En bref, il faut garder à l'esprit que les collectivités ne sont pas des tiroirs caisse et aussi que la problématique des appels d'offre n'est pas propre aux associations. Les entreprises subissent les mêmes pressions.

En conclusion

▪ Mots clefs retenus : Dialogue - Respect - Connaissance - Reconnaissance - Juridique - Équilibre entre les deux parties - Sortir des *a priori*, de l'opposition et de la dualité.

▪ Proposition de faire un tableau qui montre les convergences entre les collectivités et les associations ainsi que les besoins de connaissances.

🐾 Points de vigilance et perspectives

« Pour une éthique de l'amour entre associations et collectivités : prendre soin de l'autre pour avoir plus de pouvoir de penser et d'agir ensemble. »

Points de vigilance

- 🐾 Rechercher un partenariat équilibré.
- 🐾 Se connaître et se reconnaître.
- 🐾 Travailler la convergence des projets.
- 🐾 Prendre en compte la dimension temporelle.

Perspectives

- 🐾 Renforcer la formation des agents territoriaux, des élus et des acteurs associatifs sur les questions de partenariat et de marchés publics.
- 🐾 Favoriser la mise en place de lieux de rencontre entre les acteurs associatifs, élus et agents territoriaux.
- 🐾 Accompagner les associations afin qu'elles valorisent et communiquent mieux sur leur projet.
- 🐾 Aller au contact des élus.

ATELIER 4

ÉTHIQUE ET ÉCO-RESPONSABILITÉ DANS LES ÉTABLISSEMENTS À VOCATION ÉDUCATIVE

TEXTE INTRODUCTIF À L'ATELIER POSÉ PAR LES ORGANISATEURS

La recherche de cohérence entre propos pédagogiques et vie quotidienne est au cœur de la réflexion. Quelle dimension pédagogique donner à l'installation d'un

récupérateur d'eau ou d'un chauffe-eau solaire dans un établissement à vocation éducative ? Quelle place pour la pédagogie dans la réalisation d'un Agenda 21 ? Comment multiplier les expériences de ce type dans les milieux éducatifs ? Où interviennent les jeunes ? Quelle éthique veulent-ils dans leur établissement ? Quel poids donne-t-on à leurs propositions ? Et ont-ils un poids ? Comment les associer ? Quels dispositifs peuvent accompagner les responsables d'établissements pour engager ces démarches ?

Intervenants

Frédérique GIFFAUT, animatrice du Réseau Développement durable des lycées agricoles de Basse-Normandie et Josine STICKER-MOUGEOLLE, animatrice CPIE Collines-Normandes.

SYNTHÈSE DES ÉCHANGES ET DÉBATS

🐾 Retour d'expériences sur l'eco-label

En 2006, le conseil régional de Basse-Normandie a mis en place un appel à projet intitulé « Associons-nous pour le DD ». Forte de son expérience menée dans une école avec le SIGTOM (syndicat de gestion des déchets ménagers) autour des déchets, Josine Sticker a proposé de transférer son expérience dans une perspective de créer un réseau d'animateurs chargés de la mise en place d'éco-labels ou d'Agenda 21.

23 écoles étaient initialement intéressées pour s'engager dans le projet mais une seulement a finalement décidé de s'investir. En effet, les enseignants ont craint que le projet n'engendre du travail supplémentaire. Ils ont donc choisi d'attendre de voir ce que donnait le projet avant de s'impliquer réellement.

Le programme Eco-Ecole dans lequel s'est engagée la classe est intéressant car il

concerne l'ensemble de la communauté éducative et aussi les élus. Mais les enseignants ont du mal à se l'approprier car ils ont l'impression qu'ils ne vont plus être libres. Ils freinent également au niveau de l'approche pluridisciplinaire. Le projet mis en place s'est poursuivi sur 2 ans avec une 1^{ère} année centrée sur la gestion des déchets et la 2^e sur la gestion de l'eau. La directrice étant partie en retraite et son remplaçant ayant besoin de prendre un peu de recul et de s'approprier le projet, ce dernier a été mis en attente la 3^e année et ce malgré la bonne implication de l'ensemble de la communauté éducative.

Quant aux autres écoles, les enseignants ayant vu des articles dans les médias et ayant entendu parler du projet, sont plus intéressés. Il reste toutefois difficile d'étendre le projet car en-dehors de la thématique « déchets », il n'est pas aisé de trouver des financements. Il est par ailleurs difficile d'étendre le projet d'une classe autour des déchets, à un projet d'éco-responsabilité qui implique l'ensemble de l'école.

Retour d'expériences sur le Réseau des animateurs DD dans l'enseignement agricole

Les lycées d'enseignement général et technologique agricole (LEGTA) ont la chance d'avoir dans leurs missions, celle du DD. Le réseau de Basse-Normandie fonctionne assez simplement : 2 animateurs locaux dans chaque établissement (7 établissements répartis sur la région) ont une décharge symbolique d'une heure/semaine et, pour faire fonctionner cette animation dans chaque lycée, une coordinatrice du réseau d'animateurs sur un mi-temps financé par le conseil régional. Le CR finance par ailleurs des classes éco-citoyennes : sur 6 demi-journées d'animation dans les lycées, le CR en finance 5.

Ces animateurs ont, initialement, beaucoup travaillé sur l'agriculture, puis l'agriculture durable étant devenue DD, ils ont travaillé sur d'autres problématiques.

Soit un lycée fait une action et propose aux autres, soit le réseau décide communément d'une thématique : alimentation, eau, énergie. Le réseau travaille actuellement avec le CR à la rédaction d'une charte sur l'alimentation. Il a travaillé en partenariat avec l'ADEME sur le thème de l'énergie, projet qui a permis de faire le bilan énergétique des 7 établissements du réseau et de dégager des pistes d'améliorations.

Quant à la gestion des déchets, elle se fait dans tous les lycées (au moins papier, piles, plastique). Chaque lycée gère à sa manière, ce qui est intéressant en termes d'implication de la communauté éducative. Par exemple, un établissement récupère les bouchons qui sont vendus à une entreprise qui permet de financer l'achat d'un chien pour une personne handicapée.

Quoi qu'il en soit, et même si le DD est inscrit dans les programmes, il faut que les enseignants s'en emparent pour que la thématique soit abordée. L'avantage étant, dans l'enseignement agricole, que la pluridisciplinarité est inscrite dans les programmes.

Les animateurs travaillent actuellement à la mise en place de l'Agenda 21 sur les 7 lycées et écrivent des méthodologies d'accompagnement.

La démarche en interne

Il est à prendre en compte que la réussite d'un projet dépend toujours des personnes qui vont s'impliquer. Les animateurs sont allés au-devant des membres de la communauté éducative afin de voir qui pourrait être intéressé. Ils y sont allés de manière un peu détournée, en demandant par exemple des renseignements sur la consommation

des chaudières. Cela a eu un impact assez positif car certaines personnes sollicitées se sont senties impliquées et ont pris plus facilement des initiatives. Elles ont ainsi moins l'impression de la démarche vient des animateurs, qu'elles sont contraintes. La démarche d'Agenda 21 risque d'être plus complexe à mettre en œuvre car l'ensemble de la communauté éducative est concerné. Les animateurs ont commencé par solliciter directement les personnels, savoir ce qui les intéresserait dans cette démarche, sur quoi ils pourraient s'impliquer.

Impliquer les éco-délégués ou les élèves plus sensibilisés ?

6 des 7 établissements ont un éco-délégué. En théorie, 2 élèves sont élus éco-délégués dans chaque classe, mais au regard de la réalité de terrain, les animateurs ont proposé à tous les élèves intéressés de devenir éco-délégué. Certaines classes n'ont donc pas de délégués (car pas de volontaires) mais cela fonctionne quand même avec l'internat qui permet que l'information circule facilement. Outre ces éco-délégués, les animateurs peuvent s'appuyer sur des élèves « sympathisants ». Les éco-délégués n'ont pas de formation spécifique si ce n'est un jour de présentation de la fonction en début d'année, puis une rencontre régionale deux fois par an qui favorise les temps d'échange entre eux, dont ils sont très demandeurs.

Ils ont un rôle de vigilance mais aussi de sensibilisation auprès des autres élèves et des enseignants. Il leur est demandé de se prendre en charge ; ils sont ainsi dans l'action. Certains éco-délégués ont refait, par exemple, un logo de sensibilisation qui est collé sur les portes des chambres qui respectent certaines règles. D'autres ont mené une enquête sur la consommation d'eau en ap-

puyant sur bouton presseur. Ils ont ainsi défini la quantité d'eau utilisée dès lors que l'on appuie sur un bouton poussoir. Ils ont apposé des affiches à côté des lavabos et sensibilisent ainsi à la consommation de l'eau.

En demandant aux élèves de se prendre en charge on évite de fait que ce soit toujours l'adulte qui impose aux élèves et on favorise la spontanéité. C'est pourquoi il est indispensable de s'appuyer sur des élèves volontaires. Cette démarche va dans le sens d'une éco-citoyenneté.

Le but étant de faire remonter les propositions émises par les élèves à l'ensemble de la communauté éducative et particulièrement la direction. Il est donc indispensable que la direction suive si l'on ne veut pas démotiver les élèves.

🐾 Échanges et débats

Rappel sur l'Agenda 21

Outil méthodologique qui a émergé fin des années 80 avec le rapport Brundtland « Notre futur commun » (1987) puis suite au Sommet de la Terre à Rio (1992) pour mettre en œuvre le DD quelles que soient les échelles de territoire. Le concept d'Agenda 21 scolaire est de plus en plus appliqué en France. Le programme Eco-Ecole géré par la Fondation pour l'EE en Europe se rapproche de la méthodologie de l'Agenda 21 scolaire en étant plus simple à mettre en place. Ce programme fonctionne depuis plus de 10 ans en Europe.

Pérennisation des projets

La difficulté de pérennisation du projet se pose. Il arrive en effet régulièrement que des projets qui fonctionnent bien soient abandonnés au moment où

l'accompagnateur se retire. La mise en place d'un comité de pilotage peut favoriser le maintien des projets. Toutes les instances et tout membre de la communauté éducative sont à associer au comité de pilotage, le but de l'éco-responsabilité étant bien que toutes les parties prenantes participent. Cela nécessite toutefois que le comité de pilotage soit en capacité de pratiquer réellement les principes de la démocratie participative et d'animer les projets. Ce qui n'est pas toujours le cas, d'autant que les parents d'élèves, les personnels techniques ne sont pas habitués à ce qu'on leur demande leur avis.

La reconnaissance du temps passé par les personnes mobilisées est indispensable car si le projet nécessite trop de bénévolat, dans 75% des cas, il périlite.

L'exemplarité des adultes

Ne devrait-on pas commencer par former les adultes, et former ensuite les jeunes ?

Comment mobiliser ?

Comment faire pour impliquer un maximum de personnes sans contraindre ?

Si l'équipe de direction n'est pas partante, si le chef d'établissement n'est pas porteur du projet, le développement opérationnel du projet ne sera pas facile.

A priori, il faut que le noyau dur de la communauté éducative soit représenté (direction, plusieurs enseignants) sinon il faut que les personnes soient très motivées car elles seront confrontées à beaucoup d'obstacles.

Le socle incontournable à la réussite du projet est un noyau dur complice, puis des sympathisants qui seront toujours d'accord pour aider et pour être des personnes res-

sources sur lesquelles s'appuyer en cas de besoin. L'intérêt de travailler en réseau, de mutualiser, pour maintenir une dynamique est indispensable pour « tirer le projet vers le haut ».

Importance également d'avoir un référent identifié dans l'établissement, reconnu par tous. Sans ce référent, il s'avère difficile de mettre en place des projets. De plus, l'avantage d'avoir des animateurs locaux qui sont en place depuis longtemps permet à la confiance de s'installer, d'avoir des habitudes de travail.

La motivation des élèves, c'est ce qui fait sens à leurs yeux.

Quand des pratiques sont mises en place dans l'établissement (tri des déchets, consommation d'énergie...), les nouveaux arrivants sont pris de fait dans le tourbillon. Ils se plient aux pratiques sous peine de se voir recevoir des remarques de la part des autres élèves. Ils apprennent ensuite, petit à petit, pourquoi ils le font. Mais il est indispensable que les adultes suivent au risque de voir les élèves se démobiliser.

La question de la cohérence

Gérer un projet de gestion des déchets financé par une entreprise de recyclage qui est opposée à une campagne de prévention des déchets pose la question de la cohérence. La cohérence est importante, mais on ne peut tout révolutionner d'un seul coup. C'est bien son éthique personnelle qui fait que l'on va s'investir personnellement, voire bénévolement. Cette éthique peut-elle se transmettre ? On est bien obligé de tenir compte par exemple de l'éthique d'un intendant qui met en avant l'hygiène, l'économie... Il faut dialoguer, il faut que chacun prenne en compte une éthique

commune. La question du dialogue est peu abordée dans l'éco-responsabilité. Or, il y a un côté participatif indispensable. L'éco-citoyenneté c'est avant tout être conscient de ce que l'on fait. C'est en étant conscient de ce que l'on fait que l'on se crée sa propre éthique.

La question des transferts

Le transfert de pratiques mises en place dans un établissement vers un autre lieu n'est pas toujours réalisable. Toutefois le jeune transfère ses pratiques, des valeurs à la maison ou ailleurs. Mais la question de savoir s'il doit être l'éducateur des parents se pose.

L'évaluation

Chaque évaluation sera différente selon le projet, qui est différent selon le contexte. Il est difficile d'évaluer la pérennité.

🐾 Points de vigilance

- 🐾 La démarche doit être portée par les pédagogues qui propagent l'idée auprès de la direction et qui ensuite doit impliquer, par le dialogue, l'ensemble de la communauté éducative (enseignants, élèves, direction, personnel de service et administratif, parents d'élèves).
- 🐾 Les élèves, une fois mobilisés, ont un plan éthique exigeant ; il ne faut pas les tromper au risque de les démobiliser. Ils vont interroger fortement la cohérence des adultes.
- 🐾 Les animateurs ou comités de pilotage qui mettent en route un projet d'éco-établissement doivent se doter d'outils pour sa pérennisation (mise en réseau, projet d'établissement pluriannuel, constitution d'un noyau dur stable et d'un cercle sympathisant, évaluation de l'accompagnement).

ATELIER 5

PARTENARIATS

ASSOCIATION-ENTREPRISE : QUESTIONS D'ÉTHIQUE ?

TEXTE INTRODUCTIF À L'ATELIER POSÉ PAR LES ORGANISATEURS



Les raisons de rapprochements entre associations et entreprises sont diverses (elles peuvent être purement utilitaires ou s'inscrire dans l'idée d'une construction commune autour d'un projet partagé ou encore s'inscrire dans l'idéalisme d'un monde autre) mais ces partenariats ne manquent jamais de questionner notre éthique, nos éthiques. De la méfiance, des résistances, des peurs sont exprimées des deux côtés. Jusqu'où ces partenariats peuvent-ils être éthiquement acceptables ? Y a-t-il des seuils de tolérance, des limites infranchissables ? Entre éthiques personnelles, éthique de l'association, éthique de l'entreprise et éthique du partenariat..., des tensions existent vécues soit comme des obstacles, soit comme des moteurs. De nombreuses postures sont possibles : éthique de conviction inébranlable, éthique « mise dans sa poche » par obligation, éthique de responsabilité partagée, éthique considérée comme un chemin à parcourir... Comment s'y prendre pour éviter les incompréhensions ? Quelles précautions, quelles conditions mettre en place pour espérer réussir ces partenariats « délicats » ? Nous partirons de la confrontation et du croisement des témoignages de personnes ayant vécu de telles expériences pour débattre des conceptions et des recommandations qu'ils formulent.

Intervenantes

Yannick BRUXELLE et Véronique LAPOSTOLLE, groupe recherche action du REN.

SYNTHÈSE DES ÉCHANGES ET DÉBATS

Partenariat entre les associations et les entreprises... Pourquoi ? Comment ? Quels questionnements ? Ces questions ne sont pas neuves, la réflexion existe depuis longtemps et fait débat.

Retour d'expériences sur la Recherche Action « Associations et entreprises, regards croisés sur le partenariat »

Questionnement de la Recherche Action

Pourquoi entrer dans une démarche de partenariat ? Comment vivre ce partenariat ? Puis il en a résulté d'autres interrogations : à quoi faut-il être vigilant et quelles « balises » faut-il poser ?

Examiner la dimension éthique du partenariat pour en fixer les limites.

Méthodologie de la « Recherche -Action »

D'abord une recherche collective menée par 5 personnes suivie de la diffusion d'un questionnaire envoyé à 42 entreprises et associations ayant établi un partenariat. Enfin, le croisement des regards sur la pratique a donné lieu à 24 entretiens en double : associations puis entreprises. Il en est ressorti 15 partenariats établis avec une diversité des profils d'entreprise ceux-ci allant de l'artisan à la multinationale.

Les constatations ci-dessous se sont appuyées sur les savoirs théoriques des chercheurs et ceux des praticiens du partenariat.

Production de « balises »

▪ A la question « Pourquoi un partenariat ? », plusieurs réponses sont possibles : besoin

de financement - partage de valeurs - rencontre de deux mondes... Il en résulte une première « balise » : exprimer clairement ce que chacun est prêt à accepter et à demander. La polysémie du mot partenariat peut recouvrir : une prestation de service, un échange, une consultation, un avis, une validation, une concertation, une collaboration, une coopération (coresponsabilité), une réciprocité (parité d'estime), une recherche d'apprentissages communs, une fusion...

▪ Deuxième « balise » : bien s'entendre sur le but recherché de part et d'autre. Être partenaire se situe entre la collaboration et la coopération aussi faut-il le vivre au mieux.

▪ Pour ce faire il faut une troisième « balise » : une relation interpersonnelle qui est essentielle entre les personnes porteuses du projet. Un espace de travail, si possible neutre ou alterné, entre les deux partenaires (la symbolique en ce domaine est importante). Un lien fort et entretenu par une régularité de travail. Une certaine souplesse et une ouverture dans la relation entre les 2 parties.

▪ Enfin, quatrième « balise » : avoir un état d'esprit partenarial, se sentir coresponsable, les tensions éventuelles doivent être vécues comme dynamisantes, faire le point régulièrement sur les retombées pour chacun, évaluer le fonctionnement du partenariat.

La question de l'éthique

▪ Se questionner sur sa propre éthique : être clair avec soi-même (identité, appartenance, valeurs). Écrire, si possible collectivement, ce à quoi nous tenons.

▪ Envisager les compatibilités : quelle est l'éthique de mon futur partenaire ? Quel

est mon seuil de tolérance ? Quelles sont mes limites acceptables ?

▪ **Peser ses choix éthiques et politiques :** rester sur son éthique de conviction (ne pas mettre son éthique en berne et se résigner). Penser l'éthique comme une responsabilité partagée. Envisager l'éthique comme un cheminement qui nous fait changer de système de pensée et sortir d'une logique d'opposition.

Toutes ces réflexions font l'objet d'un document de 80 pages édité par le REN¹.

🌿 Échanges et débats

Argent public/argent privé

Mécénat, sponsoring, partenariat : une définition de ces mots est donnée. En théorie, le mécénat est un soutien financier, le sponsoring a un but publicitaire. Le partenariat se fait sur une action. Il existe aussi le « mécénat de compétences » avec la mise à disposition d'un salarié.

La question est posée de la provenance de l'argent, la recherche des racines de l'argent privé. Mais se questionne-t-on sur celle de l'argent public ? L'argent qui provient de l'impôt des citoyens est réputé « propre ». L'argent de l'industrie nucléaire par exemple l'est peut-être moins et son acceptation est fonction de l'éthique de l'association et de l'éthique personnelle. Le contexte local de Cherbourg est très fort sur ce sujet et aujourd'hui, sous couvert d'EE, on sensibilise des enfants sur le recyclage nucléaire. N'est-ce pas dangereux ? Ne devons-nous pas garder notre propre identité ?

Le rapport associations-entreprises n'est pas toujours simple car c'est le rapport à l'argent qui est très différent.

Finalement, ce qui ressort c'est la place des personnes. Car il est possible de travailler en bonne intelligence et souvent, ces travaux font bouger les limites des entreprises et celles des associations.

Les partenariats privés du REN

En 1993, la Fondation de France a lancé un appel à projet pour la production d'outils pédagogiques sur les déchets puis sur l'eau. Une contrainte était posée dans l'appel à projet, il devait y avoir obligatoirement un partenariat privé mis en place. La question de savoir comment trouver le bon partenaire s'est donc posée. Ce dernier a été trouvé assez naturellement par le biais d'une amitié. Ainsi, les dispositifs éducatifs « Rouletaboule » et « Ricochets » sont le résultat de deux rencontres d'amis, l'un travaillant à « SITA » filiale de la « Lyonnaise des eaux » et l'autre au REN. La réalisation de ces dispositifs a été coûteuse mais ils ont changé les modes d'animation au sein du REN et aussi, semble-t-il, (jusqu'à quel point ?) la vision de la « Lyonnaise » sur le monde associatif, puis d'Eco-Emballages. En outre, à aucun moment il n'y a eu de tentative d'instrumentalisation et cela vaut également pour le partenariat avec Eco-Emballages. Citation de René CHAR « Je me lie mais ne me mêle ». On peut différencier quatre sphères d'influence : Etat, collectivités territoriales, entreprises et société civile. Ces quatre sphères doivent être prises en compte pour penser le développement de l'éducation à l'environnement sur les territoires.

¹ Yannick Bruxelles, Pierre Feltz, Véronique Lapostolle. *Associations et entreprises. Regards croisés sur le partenariat*. Montpellier : Réseau Ecole et Nature, 2009.

Intervention de Philippe ZARIFIAN

Il est impossible de répondre à la question de savoir si une association est en droit, ou non, d'être en partenariat avec une entreprise. Dans son travail, Philippe Zarifian passe des contrats de recherche sous forme de partenariat mais quelques précautions sont à prendre dans les deux cas :

- Il faut connaître la stratégie de l'entreprise, et notamment déceler les conflits internes qui concernent cette stratégie. S'il y a des conflits sur la stratégie au sein de l'entreprise, il faut passer alliance avec un camp.
- Le contrat (contenu et démarche) doit être écrit par l'association. L'entreprise accepte ou non. Poser des conditions propres à l'association. Dans ses contrats de recherche, il y a deux conditions : les résultats des recherches doivent pouvoir être rendus publics et présentés à tous les salariés et la possibilité de libre circulation dans toute l'entreprise et de discussion avec tous les salariés.
- Les alliances sont le plus souvent passées en fonction des affinités entre les personnes. L'éthique est personnelle mais aussi universelle. C'est grâce à ces résonances entre les personnes qu'il existe des ententes et des alliances.

Réflexions autour de cette question d'éthique sur le partenariat

- Attention de ne pas se focaliser uniquement sur la relation humaine, il faut voir également le contenu de ce que fait une entreprise et voir la cohérence avec l'association, car celle-ci doit faire attention à son image.
- Bien identifier d'où vient l'argent...
- On peut partir du principe que de toutes façons, les entreprises feront de l'EE, mais travailler avec elles impose à l'association d'affirmer qu'elle n'est pas vendable et de poser des exigences non négociables.
- Les peurs sont partagées par les entreprises et les associations.

🐾 **Points de vigilance**

Voici différents points importants et questions à se poser repérés par l'atelier lorsqu'une association souhaite travailler en partenariat avec une entreprise.

- 🐾 Être au clair avec soi-même.
- 🐾 Avoir une discussion sur ce que chacun met derrière le mot partenariat.
- 🐾 Connaître finalité et stratégie de l'entreprise.
- 🐾 Refuser les approches simplistes et accepter la complexité.
- 🐾 Dangereux de certains partenariats pour image de l'association.
- 🐾 Déceler les conflits.
- 🐾 Garder une trace écrite du partenariat établi.
- 🐾 Besoin de confiance en soi et en l'autre, importance de l'affinité entre individus.
- 🐾 L'éthique est personnelle mais aussi universelle.



EXPRESSION DES PARTICIPANTS

DEUX JOURS APRÈS LES INTERVENTIONS DES (CHERCHEURS

Le dimanche matin, la première heure de plénière a été consacrée à une mise en commun des réflexions, des ressentis et des avis des participants suite à la journée du vendredi. Ce fut également l'occasion de faire un transfert des points importants ressortis lors de cette journée aux nouveaux arrivants. Les phrases ci-dessous sont celles des participants.

En quoi ce qui a été dit vendredi matin par les chercheurs a permis de nourrir nos réflexions et a répondu à nos questions ? Que retenons-nous de l'ensemble des échanges de la journée de vendredi ?

◆ L'intervention entre éthique et morale a permis de clarifier le fait que le DD « version ministères » est vraiment pour une morale de l'environnement plutôt que pour une éthique de l'environnement.

◆ La morale, c'est le bien ou le mal, l'éthique c'est le bon ou le mauvais, et les valeurs c'est creux !

◆ Nous utilisons souvent le terme « valeur » alors que c'est un concept flou, qui dénote la flemme de ceux qui ne veulent pas mettre sur la table leurs convictions.

◆ Les valeurs mises en avant par les entreprises sont liées à la morale, déguisées en contraintes, et non à l'éthique. On pourrait alors craindre que les entreprises nous fassent perdre le mot « valeur ».

◆ L'important c'est de « donner de la valeur à... ».

◆ L'an dernier, on a entendu un sociologue nous dire que pour l'émergence d'un nouveau rapport au monde, faire ressentir, faire comprendre, faire obéir c'est moral... alors que là on entend que

le monde va vers une éthique. La question du droit commun que l'on se donne, la question juridique, cela traduit ce nouveau monde qui arrive.

◆ Les propos de Philippe Zarifian consolident des sentiments sur là où l'on se place aujourd'hui. Quand il parle de réseau d'affinité, d'amour, d'amitié, d'éthique de la liberté (ce mot « liberté » que l'on n'utilise pas assez, par contre on parle d'émancipation), cela résonne beaucoup pour le REN.

◆ On a vu ensuite pendant le Congrès, apparaître la notion de « visibilité ». La différence entre monde visible et monde réel. En surface du réel, on a l'impression d'un monde régi par la morale, en profondeur, il y a une réelle aspiration à l'éthique. Le réel est masqué par le propos de la sphère médiatique.

◆ Le mot propager, également. Intéressant à creuser. Saura-t-on faire de la propagation sans faire de propagande ? On peut parler de contamination..., de contagion (mais ce sont des termes chargés et négatifs). Propagation, cette petite pierre fait ricochet (la pierre qui se renourrit en énergie à chaque bond), qui nous nourrit à chaque impact.

☛ On n'a pas à se faire à justice soi-même, c'est clair. Mais alors quid de la désobéissance civile ? Les faucheurs volontaires, casseurs de pub... Ce sont des gens qui se font justice eux-mêmes. Cela pose question. Par ailleurs, peut-on se réjouir de l'annulation du Paris-Dakar quand c'est Ben Laden qui induit cette annulation ?

Y a-t-il une interprétation négative dans le mot « morale » ?

☛ Oui par son lien avec la contrainte, la répression et au fait qu'elle est forcément liée à un appareil de répression. Dans le dictionnaire les deux mots éthique et morale sont pratiquement synonymes, mais il faut aller au-delà du Petit Robert. Mais il n'est pas uniquement négatif, car la morale permet d'énoncer un certain nombre de préceptes qui ont pour objectif de construire la société (ordonner la société et maintenir la paix). Il n'est pas négatif que la société veuille se protéger d'une certaine violence. S'il n'y avait pas de morale, il y aurait de la barbarie. La morale a aussi pour objectif la préservation de la paix et le maintien de l'ordre.

☛ On ne peut raisonner « morale = négatif, éthique = positif ». Ce sont deux notions qui ne sont pas opposables, elles sont seulement différentes.

☛ La morale est collective alors que l'éthique est d'abord individuelle. Mais cette éthique individuelle pourrait renvoyer vers l'individualisme si elle n'avait aussi des éléments universels. La morale est imposée *a contrario* de l'éthique qui ne peut l'être.

☛ La morale traduit des rapports entre les êtres humains alors que l'éthique est plus globale et concerne plus les rapports avec tout être vivant.

☛ A partir du moment où tu es dans l'éthi-

que, tu t'intéresses de fait à la nature. Cette grille de lecture est intéressante dans la mesure où nous nous posons actuellement la question de réintroduire la nature, du vivant, dans le DD. Cette question ne se pose donc pas puisque cela va de soi.

☛ La morale ne se préoccupe pas de la nature qui est immorale, alors que l'éthique intègre l'amour de la nature. C'est rassurant. Est-ce que se préoccuper de nature c'est contre-nature ?

Pour le DD, la nature est une ressource alors que dans l'éthique de l'environnement ce n'est pas le cas.

☛ Attention aussi à ne pas caricaturer l'amour de la nature, à ne pas faire passer les gorilles du Rwanda avant les Rwandais.

☛ Nous puisons dans cette réflexion une sorte d'autorisation à l'utilisation des mots : amitié, éthique de l'amour et de l'amitié. Ce sont des termes qu'il faut qu'on utilise. On est dans une période avec trop d'autocensure sur ces mots là. Déjà Aristote parlait de politique et d'amitié.

☛ D'autres notions intéressantes : prendre soin d'autrui, avoir le souci de. Et l'on a beaucoup abordé dans les ateliers les notions de partenariat et de réciprocité.

☛ Les deux interprétations de la responsabilité, selon que l'on y voit de la morale où on doit répondre de, ou l'entrée éthique avec l'attention, le soin d'autrui et du monde.

☛ Cela renvoie à la conclusion de Roland Gérard l'an dernier, « éduquer avec attention plutôt qu'avec intention ».

☛ Philippe Zarifian a parlé du corps et d'un droit à la place du cœur. Cela fait penser aux travaux d'Hervé Brugnot sur l'affect, sur la relation symbolique que l'on a aux

éléments, qui se traduit en méthode pédagogique.

◆ On est finalement des éducateurs en humanité et cela regroupe bien ce qui s'est dit, éducateur en humanité c'est à l'humanité de chacun avant tout le développement de cette humanité, amour, amitié... Ce terme est-il à promouvoir au niveau médiatique. On retrouve bien cette idée dans la charte de l'Ariena (réseau alsacien d'EE) qui « favorise une approche humaniste ».

◆ L'idée d'interculturalité est forte aussi. Elle témoigne d'une richesse à avoir un regard qui puisse se réclamer de plusieurs cultures.

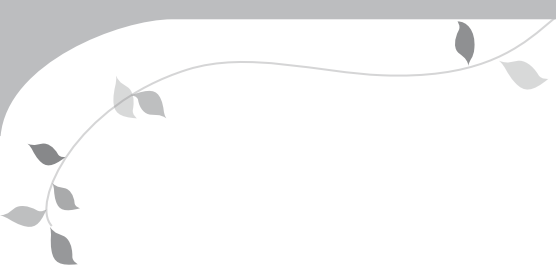
◆ Tolstoï remplaçait le mot « éducation » par « culture ».

◆ La notion de sagesse a été aussi abordée, on a parlé aussi de la barbarie de l'homme. C'est sans doute la seule espèce qui a besoin d'éducation. Cela pose question : l'espèce humaine en est-elle à ses balbutiements puisqu'elle a encore besoin d'être éduquée ? (idée développée par Teilhard de Chardin).

◆ Un rapprochement avec la sagesse orientale a été évoqué, une autre façon de voir le monde (François Jullien).

◆ C'est une chance de pouvoir s'appuyer sur des chercheurs en sociologie et philosophie, mais on ne s'appuie pas suffisamment dessus pour avancer sur nos réflexions. Nos pratiques éducatives reposent sur un manque de savoir. Si on réinterrogeait nos pratiques en s'appuyant sur la recherche, on serait plus pertinents.

◆ Les interventions ont eu beaucoup d'impact sur nos réflexions, cela veut dire continuons dans cet élan, écoutons d'autres personnes, il y a urgence à entendre d'autres points de vue, même contradictoires. Allons rencontrer d'autres chercheurs et d'autres cultures.



LEXIQUE

- 🐾 ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
- 🐾 BTSA GPN : Brevet de technicien supérieur agricole « Gestion et protection de la nature »
- 🐾 CNAR : Centre national d'appui et de ressources - Il existe un CNAR Environnement
www.cnarenvironnement.org
- 🐾 CNFPT : Centre national de la fonction publique territoriale
www.cnfpt.fr
- 🐾 CPCA : Conférence permanente des coordinations associatives
www.cPCA.asso.fr
- 🐾 DEVUSE : Dispositif d'évaluation et de valorisation de l'utilité sociale en environnement
- 🐾 DD : Développement durable
- 🐾 EE : Education à l'environnement
- 🐾 EEDD : Education à l'environnement vers un développement durable
- 🐾 GRAINE : Groupe régional d'animation et d'initiation à la nature et à l'environnement
- 🐾 IFREE : Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement
www.ifree.asso.fr
- 🐾 LEGTA : Lycée d'enseignement général et technologique agricole
- 🐾 REN : Réseau Ecole et Nature - *www.ecole-et-nature.org*
- 🐾 SIGTOM : Syndicat de gestion des déchets ménagers
- 🐾 UICN : Union internationale pour la conservation de la nature
www.uicn.fr

ACTES DE LA JOURNÉE DE RÉFLEXION

*« Entre pratiques et éthique...
Des praticiens de l'éducation à l'environnement
en recherche de cohérence avec leurs valeurs »*

organisée par le Réseau Ecole et Nature et le GRAINE
Basse-Normandie dans le cadre du Congrès du Réseau
Ecole et Nature.

Prix du numéro : 5 euros.

Directeur de publication : Antoine Cassard
Comité de lecture : Yannick Bruxelles, Isabelle Lépeule,
Cécile Malfray, Benoit René, Delphine Vinck

Secrétariat de rédaction : Emmanuelle Pruneaud,
Isabelle Lépeule
Graphisme : Jessica Deschamps
Mise en page : Elsa Fasolo

Le Réseau Ecole et Nature n'est pas responsable
des contenus qui n'engagent que leurs auteurs.
Tirage : 500 exemplaires
Papier recyclé et encres végétales
Imprimerie : Pure Impression

Réseau Ecole et Nature
474, allée Henri II de Montmorency
34000 Montpellier
Tél. : 04 67 06 18 70, Fax : 04 67 92 02 58
<http://www.ecole-et-nature.org>
email : info@ecole-et-nature.org

Confusion ! Que deviennent nos repères dans une société où bien souvent le dire prend le pas sur le faire, la communication supplante l'éducation, les mots sont galvaudés ? Une question essentielle qui incite à réinterroger le sens de nos actions, nos valeurs, leur fondement éthique.

C'est l'objet de cet ouvrage qui ouvre la réflexion avec deux chercheurs :

Philippe Zarifian, professeur de sociologie

à l'université de Paris-Est sur la question de « morale et éthique face à la question écologique » et Yves Girault, professeur de didactique des sciences au Muséum d'Histoire naturelle, sur la question de « éthiques environnementales et pratiques des éducateurs à l'environnement ».

Le débat s'enchaîne avec les témoignages des praticiens de l'EE.

Quelques jalons pour éclairer le chemin...

Avec la participation financière de :



LE RÉSEAU ÉCOLE ET NATURE

Une association d'acteurs engagés, artisans d'une éducation à l'environnement, source d'autonomie, de responsabilité et de solidarité avec les autres et la nature.

Un espace de rencontres et d'échanges pour partager ses expériences et repenser son rapport au monde.

Un espace convivial de projet et d'innovation pédagogique pour créer des ressources.

Un tremplin pour mener des actions à toutes les échelles de territoire.

Un partenaire reconnu pour porter des projets collectifs et représenter ses acteurs au niveau national et international.

Retrouvez, partout en France et au-delà, des acteurs de l'éducation à l'environnement impliqués sur leur territoire. Réseaux régionaux, réseaux départementaux et personnes relais sauront vous informer et vous accompagner. Ils seront vos interlocuteurs privilégiés pour tout ce qui relève de l'éducation à l'environnement.

Vous trouverez toutes les coordonnées des réseaux et des personnes relais sur notre site aux adresses : www.ecole-et-nature.org/relais et www.ecole-et-nature.org/reseaux ou par téléphone au 04 67 06 18 70.